Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE BRETONNE
Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance
Comités du Morbihan - Côtes d'Armor
Rédaction - Administration - Publicité - 140, Cité Salvador-Allende - 56100 LORIENT
Abonnement : 1 an : 40 F - carte de soutien annuelle : 100 F

109

DEUXIÈME TRIMESTRE 1999

PRIX : 10 FRANCS

PONTIVY
27 MAI
1999

56e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE





NOS CLICHÉS :

(En haut)
Andy GUÉGAN, Caroline LE DEVEHAT, Maëlenn LE CAM et Laëtitia LE BORGNE élèves du Collège Charles LANGLAIS, ont accompagné les personnalités pour le dépôt des gerbes.

(en bas)
Les élèves de l'I.M.E. de Pontivy.



MORBIHAN

LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DE JUILLET 1999

◆ Le 11 Juillet - Lann-Dordu en Berné - Rendez-vous à 10 h, à la stèle du souvenir.
◆ Le 13 Juillet, à 10 heures, au Fort de Penthièvre, cérémonie à la mémoire des 59 fusillés.
◆ Le 14 Juillet, à Pluméliau, cérémonies traditionnelles - Rassemblement à 9 heures, place de l'Eglise.
◆ Le 18 Juillet, à Priziac, trois cérémonies - Rendez-vous à 9 h 30, place de l'Eglise.
◆ Le 25 Juillet, à Kerfany-les-Pins (Moëlan), hommage aux fusillés et journée de la Femme dans la Résistance.
◆ Le lundi 26 Juillet, à 17 h 30, cérémonie à Keryacunff en Bubry.
◆ Le 1er Août, cérémonies traditionnelles de Rohan - Bréhan.

Des repas en commun sont prévus. Inscriptions auprès de l'ANACR locale ou au siège départemental (voir la presse).

***

VANNES - RECTIFICATIF :

Notre ami Marcel BISSONNEAU qui a fait un don de 150 F à notre revue, est l'auteur du récit concernant le 1er bataillon F.T.P. (Commandant Jacques DORÉ) dans le maquis et sur le front de Saint-Nazaire, présenté lors de l'Assemblée Générale à la caserne de Meucon.

PENSEZ A RENOUVELER VOTRE ABONNEMENT A "AMI ENTENDS-TU"

SARIA®
Industries
Etablissements de LORIENT
◆◆◆
9, rue Florian Laporte - C.P. 16
56326 LORIENT CEDEX
Tél. 02 97 37 40 73
Fax 02 97 93 71 56

S.A. EVENO Christian
Z.I. du Gaillec
56270 PLOEMEUR - Tel. 02 97 37 48 63
TOUTES ISOLATIONS INTERIEUR/EXTERIEUR

SOUTIEN A AMI ENTENDS-TU

◗ Comité de Gourin ANACR / 180 F
◗ Louis Guiguen, Lorient : 350 F - François Jaffré, Berné : 60 F divers Berné : 30 F ◗ Kerriel - Le Ster ; Elancourt : 60 F
◗ Christian Boutin, Toulon : 60 F ◗ François Le Jean, Rennes : 60 F
◗ Roger Cerisier, Larmor-Plage : 60 F ◗ Marcel Raoult, Clohars-Carnoët : 300 F
◗ Marcel Allain, La Courneuve : 60 F ◗ Armand Conan, Carquérane : 110 F

PLOUAY - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La section de l'ANACR a tenu son Assemblée générale à la Salle des Fêtes de Plouay. Dix-neuf adhérents, douze Amis de la Résistance tiennent encore bien haut le flambeau qui nous a rassemblé pendant la dure période de l'occupation.

Le président Jean HELLEBERCH a présenté un bilan d'activité très satisfaisant. Participations aux cérémonies, sorties, etc...

Après le compte rendu financier de Gustave LOY, le bureau a été réellu.

LE BUREAU : *Président d'honneur, Yves Le Cabellec ; président, Jean Hellebech ; trésorier, Gustave Loy ; président des amis de la Résistance, André Le Gal.*



AUDITION CONSEIL
Mieux entendre à Lorient.
Loïc Laloup
Audioprothésiste D.E.
CENTRE RÉGIONAL
DE CORRECTION AUDITIVE
3, bis rue des Remparts - 56100 LORIENT
Tél. 02 97 21 46 63

PONTIVY
27 MAI
1999

M. JEAN-PIERRE LE ROCH, maire : *POURSUIVRE DANS LA VOIE TRACÉE PAR LA RÉSISTANCE*



Après Ploemeur en 1997, Hennebont en 1998, Pontivy accueillait le 27 mai 1999, la cérémonie commémorative du 56e anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance.

Cette importante manifestation patriotique était organisée par la municipalité et la section A.N.A.C.R. de Pontivy présidée par notre ami Fernand Cargouët.

Le caractère solennel de la cérémonie était concrétisé par la présence de trente drapeaux tricolores encadrant le monument aux morts.

Au premier plan un grand portrait de Jean MOULIN, premier président du C.N.R. et deux mots d'ordre de l'A.N.A.C.R. **"La Résistance est l'honneur de la France"; "Une exigence : le 27 mai journée nationale de la Résistance".**

Le Conseil National de la Résistance c'était l'unité de la Résistance. En se rassemblant, en se structurant, elle devenait une force incontournable". "Cela a été possible grâce à l'opiniâtreté, au courage d'un homme - Jean Moulin - dont nous célébrons cette année le centième anniversaire de sa naissance" rappellera notre président départemental Charles CARNAC avant de retracer l'itinéraire glorieux et tragique du préfet de la République, Jean Moulin

UNE PAGE D'HISTOIRE

M. Jean-Pierre LE ROCH, maire de Pontivy, nous présente la grande page d'Histoire que fut la création du Conseil national de la Résistance.

Nous revendiquons l'instauration, le 27 mai, d'une Journée Nationale de la Résistance (non chômée), mais au cours de laquelle des évocations dans les écoles, de cette période glorieuse de notre histoire, permettrait aux jeunes de connaître et comprendre les raisons qui ont conduit des hommes et des femmes à tout sacrifier pour la libération de leur Pays.

Charles CARNAC.



L'hommage officiel aux Porte-drapeaux

Le 27 mai 1943, 17 délégués de grands mouvements de Résistance ainsi que des partis politiques et des syndicats se retrouvent dans un petit appartement de la rue du Four à Paris. Leur rencontre a pour but la création d'un Conseil national de la Résistance.

La réunion a été préparée par Jean Moulin en exécution des instructions qui lui ont été données le 21 février, à Londres, par le Général de Gaulle. Depuis son parachutage en France le 21 mars, il lui a fallu deux mois pour l'organiser, non sans difficultés.

Mais à son terme, le C.N.R. et ses nouveaux dirigeants s'accordent sur les buts de la France libre que rappelle Jean Moulin :

"Faire la guerre ; rendre la parole au peuple français ; rétablir les libertés républicaines dans un État d'où la justice sociale ne sera pas exclue et qui aura le sens de la grandeur ; travailler avec les Alliés à l'établissement d'une collaboration internationale réelle sur le plan économique et social, dans un monde où la France aura regagné son prestige".

En ce 27 mai 1943, se déroule donc l'acte fondateur d'un conseil qui bientôt réunira dans la même aspiration à la liberté, à la justice sociale, à la grandeur retrouvée et à l'instauration d'un nouvel ordre mondial tous les mouvements, partis et syndicats de la France combattante et résistante.

Arrêté par la Gestapo le 21 juin à Caluire, Jean Moulin connaîtra l'enfer. Et tant d'autres hommes comme lui qui seront torturés, suppliciés, déportés ...

OUI, c'est aussi cela que nous commémorons aujourd'hui, le courage et l'abnégation qui donnent aux hommes la force d'affronter l'horreur et la barbarie pour la défense d'un idéal qui les dépasse.

Certains de ces hommes sortis de l'ombre pour combattre les ténèbres ont leurs noms inscrits sur ce monument. Aujourd'hui, l'hommage que nous leur rendons ainsi qu'à leurs camarades exprime notre volonté de poursuivre dans la voie tracée par la Résistance, de poursuivre leur combat pour le respect et le bien-être de l'humanité.

LES PERSONNALITÉS

M. Alain COULIAS, sous-préfet, Tanguy CAVÉ, directeur départemental de l'office national des Anciens Combattants, Hubert Roques président de l'U.D.A.C., les capitaines ROUXEL et HESTAULT, M. Christian HÉLIAS, Commandant de police, lieutenant BIENAIMÉ du Centre de Secours, les responsables des comités de l'A.N.A.C.R., les élus locaux dont Bernard PODVIN, adjoint au maire, fils de notre regretté Maurice, fondateur de notre revue "Ami Entends-Tu", M. BRUHAT, président de l'Amicale F.F.I. du Morbihan...

Dans la nombreuse assistance, des collégiens et des élèves de l'Institut Médico-Éducatif de Pontivy, accompagnés de leurs éducateurs.

REMISE DES PRIX DU CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

"Des plaques, des stèles, des monuments évoquent le souvenir des actions de résistance et la mémoire des victimes des persécutions et des répressions de la période 1939-1945. Recherchez et commentez l'histoire de ces femmes, de ces hommes et de ces enfants".

Tel était le thème, cette année du concours national de la Résistance et de la Déportation. Vingt-huit collèges et lycées du Morbihan ont participé à ce concours, rendez-vous de la mémoire.

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée à l'amphithéâtre Napoléon des écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan, le 12 mai en présence des autorités civiles et militaires du département et des représentants des associations patriotiques.

Le matin nous avons été accueillis par le directeur et le conservateur du musée que nous avons visité avec un grand intérêt.

Après le repas pris en commun avec les lauréats, nous avions rendez-vous à la stèle du Général De Gaulle symbolisant la flamme de la Résistance. Cérémonie très émouvante rehaussée par le "Chant des Partisans" et "La Marseillaise".

***

Précisons que les prix ont été remis par les personnalités et les dirigeants d'associations.

En clôture nous avons pu apprécié l'excellente interprétation du "Chant des Partisans" par l'orchestre du collège Charles de Gaulle de Ploemeur, de même que la lecture, à la pause, de poèmes par le lieutenant-colonel David et par des élèves.

LE PALMARÈS

CATÉGORIE 1 - TRAVAUX INDIVIDUELS LYCÉES

1 LE TALLEC Nolwenn, Lycée Dupuy de Lôme, Lorient.
2 SEVENO Audrey, Lycée Dupuy de Lôme, Lorient.
3 TEIRLYNCK Franck, Lycée Sainte-Jeanne d'Arc, Gourin.

CATÉGORIE 2 - TRAVAUX COLLECTIFS LYCÉES

1 Lycée Charles de Gaulle, Vannes, GUILLERME Isabelle, HARRUIS Virginie, LE CADRE Nolwenn. **2 Lycée Dupuy de Lôme, Lorient,** SEVENO Audrey, LE TALLEC Nolwenn. **3 Lycée Notre-Dame Le Ménimur, Vannes,** GLEHELLO Karine, LABBÉ Nadège. **4 Lycée Sainte-Jeanne d'Arc, Gourin,** DUROCHER Aurélie, LE GALL Christelle.

CATÉGORIE 3 - TRAVAUX INDIVIDUELS COLLÈGES

1 DANO Sandra, Collège Mathurin Martin, Baud. **2** LE GLEHUIR Aurélie, Collège Jean Lurçat, Lanester. **3** GOUDY Myriam, Collège Saint-Julien, Malestroit. **4** GUILLAS Malika, Collège Notre-Dame du Pont, Lanester.

CATÉGORIE 4 - TRAVAUX COLLECTIFS COLLÈGES

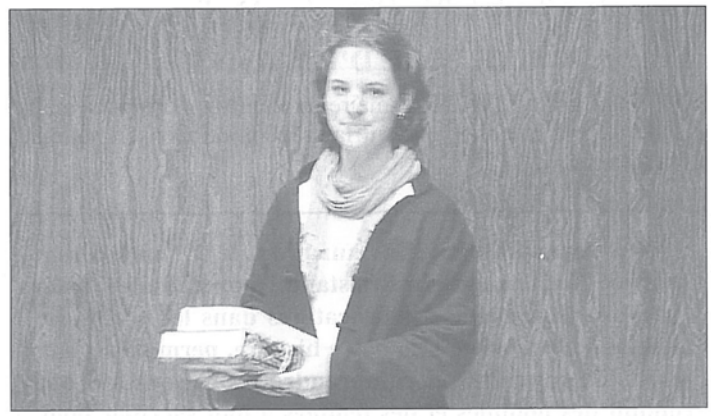
1 Collège Chateaubriand, Gourin, GERARD Anne-Laure, DONNARD Catherine, TROLES Aurélie. **2 Collège Saint-Joseph, La Roche Bernard,** ALLAIN Marie, DAUVILLIER Marie-Laure, YVIQUEL Sabrina, LE HUR Alexandra, TABARD Amélie. **3 ETP Saint-Joseph, Lanester,** ECONOMIDES Nathalie, JEGOUSSE Jessica, CORDEROCH Yvanna, JEGOUZO Sandra, GUILLERME Laetitia, LE RESTE Karine. **4 Collège de Rhuys, Sarzeau,** GAUTHIER Lauraline, LARBALETRIER Tiphanie, PAPON Catherine.

MENTION SPÉCIALE DU JURY

Pour un très beau montage vidéo, au collège Charles de Gaulle, Ploemeur : AUDRENO Alexandre, BOISNEL Marion, DANIEL Laure, LAMOUR Alexandra, LE BAIL Caroline, LE GALL Delphine, LE GUENEC Célia, LE RUYET Rodolphe, NOLL Angélique, PHILIPPE Floriane, TEULE Mélissa.

AVEC UNE MENTION DE LA PLUS FORTE PARTICIPATION POUR TROIS ÉTABLISSEMENTS :

BAUD, Collège Mathurin Martin, GOURIN, Collège Chateaubriand, LORIENT, Collège Kérolay.





NOS CLICHÉS :

*** Au monument du Général de Gaulle : le recueillement ...**

*** Nolwen LE TALLEC, Premier Prix en travaux individuels, Lycée Dupuy de Lôme, Lorient.**

REMISE DES PRIX (suite)

AU COLLÈGE DE RHUYS

Trois élèves du collège de Rhuys à Sarzeau, Loraline GAUTHIER, Catherine PAPON et Tiphanie LARBALETRIER ont réalisé un mémoire particulièrement documenté ayant pour thème central le rôle des femmes dans la Résistance.

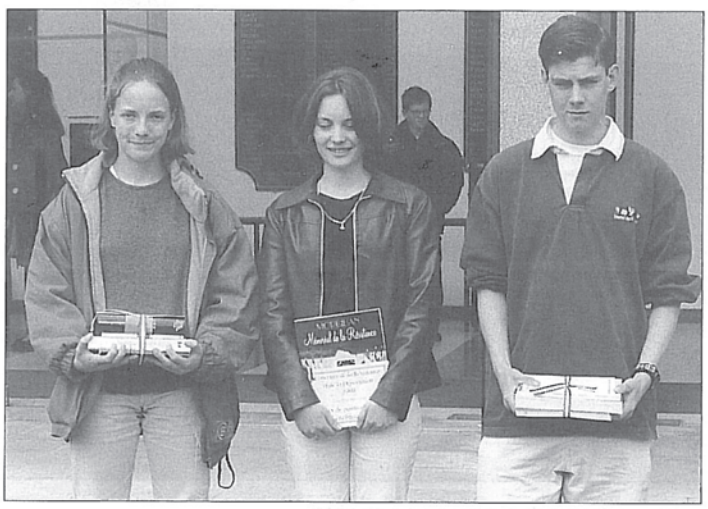
Présentant les stèles, monuments, plaques de rues qui honorent les héroïnes mortes pour notre liberté, elles ont rassemblé dans une brochure illustrée des documents émouvants portant les noms de Anne-Marie Robic, Anne Mathel, Marie-Anne Gourlay et Joséphine Kervinio fusillées à Keryacunff en Bubry aux côtés de deux membres de l'Etat-Major F.T.P., Georges Le Borgne et Désiré Douaron ; Annick Pizigot de Locminé, résistante déportée.

Sur la stèle du plateau de la Garenne à Vannes sont gravés les noms de Agnès de La Barre de Nanteuil, Liliane Tanguy, Claire Van Goethem.

Nos trois collégiennes soulignent le rôle essentiel des fermières qui hébergèrent des résistants, des Juifs, des réfractaires du S.T.O. ..., les fermes isolées servaient de relais, de caches d'armes..., de poste de commandement comme à Saint-Marcel.

La déportation est évoquée avec beaucoup de sensibilité, de même que les tortures pratiquées systématiquement au Faouët, à Locminé, à Guémené entre autres...

Les femmes n'étaient pas épargnées par les bourreaux nazis et les miliciens... Merci à Loraline, Catherine et Tiphanie qui nous ont adressé leur ouvrage distingué par le Jury.



Catherine PAPON, Loraline GAUTHIER et Néal PARKES du Collège de Rhuys. Néal est cité en travaux individuels.

CHANSON A YVETTE ...

REFRAIN

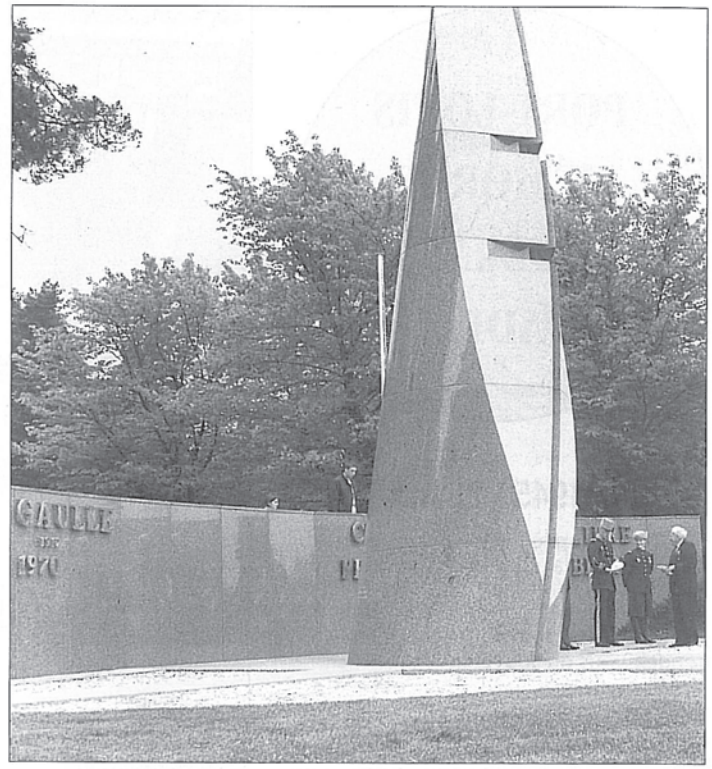
Là bas dans le Pays Porhoët
On n'oubliera jamais Yvette
On n'oubliera jamais Yvette
Là bas tu sais bien des regards
Se posent encore sur ton histoire
Demeurent encore dans les mémoires
Yvette ...

COUPLETS

A travers landes et taillis
Tu leur as porté tant de plis
Toi qui passais inaperçue
Et les messages étaient reçus.

En pleine jeunesse un soir d'été
Une mitraille t'a brisée
Sous le beau ciel de Juillet
Tu as laissé tant de regrets.

Tu n'étais encore qu'une enfant
Tu venais juste d'avoir seize ans
De toutes tes forces tu as servi
La juste cause du maquis.



La Stèle du Général de Gaulle ... symbolisant la flamme de la Résistance.

LE CAMP DE COËTQUIDAN

UN PEU D'HISTOIRE

Après la guerre de 1870, les landes de Coëtquidan sont utilisées comme terrain de manoeuvre, puis comme champ de tir de l'artillerie. Le camp actuel est créé au début du siècle. Pendant la guerre de 1914-1918, les unités mobilisées y viennent en grand nombre s'instruire avant leur départ pour le front. Entre les deux guerres, les troupes de manoeuvre s'y succèdent et le camp bâti s'agrandit.

Les bâtiments de l'Ecole Spéciale Militaire, installée à Saint-Cyr-l'Ecole, près de Versailles, ayant été détruits en 1944, la décision est prise, en 1945, de former provisoirement les officiers d'active de l'armée de terre à Coëtquidan, dans une école baptisée "Ecole Spéciale Militaire Interarmes".

En 1961, l'Ecole Spéciale Militaire Interarmes donne naissance à l'Ecole Spéciale Militaire et à l'Ecole Militaire Interarmes.

De 1962 à 1969 sont construites des installations plus vastes et plus fonctionnelles.

En 1977 enfin, est créée l'Ecole Militaire du Corps Technique et Administratif.

Depuis 1983, d'importants travaux d'aménagements permettent d'adapter les conditions de vie des élèves aux exigences de la vie moderne. Les bâtiments d'enseignement sont agrandis pour faire face à l'accroissement de la durée des scolarités.

Les terrains d'exercice s'étendent, entre les vallées de l'Oyon et de l'Aff, sur une superficie de 5 200 ha.

L'ensemble des personnels militaires et civils ainsi que leurs familles travaillant ou habitant sur le camp, représente près de 5 000 personnes.

En 1998, le Centre de Recherche de Saint-Cyr Coëtquidan est inauguré par le Ministre de la Défense.

55e ANNIVERSAIRE
DE LA LIBÉRATION DE LORIENT
LE 10 MAI DE L'AN 2000

Tous les comité de l'A.N.A.C.R. participeront à ce grand rassemblement patriotique.

PORT-LOUIS MÉMORIAL DE LA CITADELLE

23 MAI 1945 - 23 MAI 1999

54 ans après la découverte du charnier de la citadelle, l'émotion est toujours aussi grande chez les anciens résistants, les déportés et membres des associations patriotiques présents au rendez-vous du souvenir.

23 mai 1999 ...

Vingt drapeaux entourent le mémorial où sont gravés les noms des 69 martyrs. Au dessus de chaque nom une photographie que notre ami Léon Quilleré a déposé avant la cérémonie.

Au premier rang de l'assistance, Mme Danielle HUCORNE, représentant M. le Préfet et M. le directeur départemental de l'Office national des anciens combattants, M. Aimé KERGUÉRIS, député, les élus locaux, notre président départemental Charles CARNAC...

Rappelant l'horrible découverte "69 corps ensevelis sous une dalle de béton, 69 cadavres de résistants atrocement torturés... Quelques années plus tard, le corps d'une jeune femme était découvert dans la citadelle", le président de l'A.N.A.C.R. rend hommage aux disparus "Nos camarades sont morts parce qu'ils voulaient vivre libre dans un monde où tous soient égaux quelques soient leur race ou leur religion"...

"...Luttons de toutes nos forces afin que leur combat n'ait pas été inutile, rappelons aux jeunes générations ce que fut l'idéal de la Résistance... Dénonçons avec force les négationnistes et falsificateurs de l'histoire..."

Le maire de Port-Louis, M. Michel Vigouroux, rappelait également la nécessité du souvenir. "Le temps passe, mais le souvenir demeure, et si les témoins de la découverte du charnier de la Citadelle sont de moins en moins nombreux, les monuments comme celui-ci attestent de la cruauté nazie."

... C'est à une oeuvre de Paix que doit servir le souvenir de ces martyrs.

... En ce jour de commémoration, ne leur faisons pas l'injure d'un oubli qui risquerait de replonger le monde dans le cahot. Soyons des artisans de la Paix et de la Liberté.





NOS CLICHÉS : - Visite du mémorial : au-dessus de chaque nom, une photo ...
- Dépôt des gerbes par M. le Maire, le président de l'A.N.A.C.R., Mme LE GUIFF et Roger LE FLOCH de la F.N.D.I.R.P.

LES ANCIENS DU 7e BATAILLON F.F.I. SE SOUVIENNENT...

Les anciens du 7e bataillon F.F.I., qui a participé à la libération de la poche de Lorient ont assisté aux traditionnelles cérémonies du souvenir en hommage à leurs compagnons de combat morts au champ d'honneur.



A la stèle de Keruisseau, le président de l'Amicale, Marcel Raoult a déposé une gerbe en présence de soixante-dix participants. Le président a ensuite insisté sur l'importance du devoir de mémoire.

L'assemblée générale de l'Amicale s'est déroulée à Port-Louis ou un instant de recueillement a été observé au mémorial de la Citadelle.

M. Marcel RAOULT est aussi maire de Clohars-Carnoët et vice-président de l'A.N.A.-C.R. du Pays de Lorient.

250 ÉCOLIERS DE PLŒMEUR AU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE A SAINT-MARCEL

A l'initiative du Comité local du Souvenir français, présidé par M. Lucien PENVEN, 250 élèves des écoles primaires de Plœmeur ont passé la journée du premier juin 1999 au musée de la Résistance Bretonne à Saint-Marcel où ils ont été accueillis par M. Gilles POSSÉMÉ, maire.

Accompagnés d'enseignants des écoles publiques et privées, de parents d'élèves, les écoliers plœmeurois ont écouté avec attention les explications des délégués du Souvenir Français. Lucien Penven, Lucien Calonnec, Joseph et Armande Le Trécole, Jean Mabic, Jean Portallier, Jean-Claude Grébonval, Jean Le Moing. Tous ne sont pas résistants, mais tous connaissent cette grande page de l'histoire de notre pays et le rôle joué par les combattants de l'ombre, résistants de l'intérieur, soldats, marins et aviateurs des Forces Françaises Libres.

Les questions des écoliers furent nombreuses et variées. Les premiers actes de Résistance, les maquis, la bataille de Saint-Marcel, les parachutages, les différents réseaux, les parachutistes des S.A.S, la déportation, les fusillés, le front de la poche de Lorient, la victoire, avec la reddition sans condition de l'Allemagne nazie ...

Faisant suite au concours organisé par le Souvenir Français dans les écoles, cette journée d'étude à Saint-Marcel est une importante contribution au nécessaire devoir de mémoire.

La municipalité de Ploemeur, partie prenante, était représentée par M. Jean-Pierre LE FERRAND, adjoint, Ami de la Résistance A.N.A.C.R.

Le 20 juin, le musée a fêté ses vingt ans ...

L'audience est en hausse ; mai 1999 a enregistré 1200 visiteurs de plus que mai 1998.

J.M.





NOS CLICHÉS :

- **Les élèves des écoles de Kerpape.**
- **250 VOIX pour entonner le "Chant des Partisans" sous la direction de Lucien Calonnec.**

A.N.A.C.R. ROHAN

SOLENNEL HOMMAGE DU MAIRE M. TANGUY

Le comité de Bréhan - Rohan de l'A.N.A.C.R. a tenu son assemblée générale le 20 mars à Rohan.

Assemblée toujours aussi dynamique précédée de la traditionnelle cérémonie au monument aux morts en présence de Charles CARNAC, président départemental et de M. Pierre-Yves TANGUY, maire de la commune.

Après le dépôt de gerbe, le président Maurice MAUGAIN a salué les combattants de l'ombre et a insisté sur l'importance du devoir de mémoire.

M. le maire de Rohan évoquant cette glorieuse et douloureuse page de notre histoire a rendu un émouvant hommage à la Résistance :

"Vous étiez, il y a plus de 50 ans, l'«armée de l'ombre», qui s'est créée petit à petit. Vous étiez un petit nombre au départ, et plus nombreux en Juin 1944. Vous étiez aux yeux du Gouvernement de Vichy, des "terroristes", et à ce titre, vous étiez recherchés, arrêtés, torturés, déportés ou fusillés.

C'était une époque atroce, ou chacun se demandait de quoi demain serait fait. Vous étiez des patriotes conscients de l'être, mais obligés de l'être clandestinement. Vous étiez courageux, mais pour la plupart, vous n'aviez aucune expérience de la guerre ou de la guérilla et la lutte armée. Vous disposiez de peu d'armes, mais votre présence diffuse sur tout le territoire, inquiétait l'armée d'occupation, et ceux que l'on appelait les "collabos".

Au moment du débarquement, vous étiez prêts à l'action, et l'histoire atteste, que partout et notamment dans l'ouest, vous avez pris une part importante et reconnue au succès des armées alliées, par des sabotages courageux, judicieux et pertinents.

Et pour bon nombre d'entre vous, votre patriotisme s'est poursuivi par une action organisée contre les poches allemandes, et une guerre ouverte contre son armée jusqu'au Rhin, et à sa capitulation le 8 mai 1945."



Au cours de l'assemblée devant soixante participants, furent évoquées les prochains grands rendez-vous de la mémoire notamment le centième anniversaire de la naissance de Jean Moulin...

Le congrès départemental de l'an 2000 aura lieu à Pontivy.

Le bureau a été réélu : Président - Maurice Maugain ; secrétaire : Robert Jan de Réguiny ; trésorier : Célestin Jégo de Bréhan.

25 AVRIL 1999

LE MESSAGE DES DÉPORTÉS

Le message commun des associations de déportés a été lu devant les monuments aux morts pour la journée nationale de la Déportation, le 25 avril 1999.

"N'oubliez pas que cela fut, non ne l'oubliez pas" a écrit Primo Levi.

Il y a cinquante-cinq ans, après des années de lutte contre la barbarie nazie, au prix du sacrifice de tant de vies humaines, les armées alliées et les forces françaises reconstituées débarquaient en Normandie et en Provence.

Luttant côte à côte avec la Résistance Intérieure, dont l'unité avait été forgée par Jean Moulin, délégué du Général de Gaulle en France, elles allaient, en quelques mois, libérer le territoire national de l'occupant nazi et de ses complices français, puis pénétrer en Allemagne.

Parallèlement, sur le front de l'Est, l'Armée Rouge poursuivait sa progression.

Les armées victorieuses découvraient dans l'horreur absolue des camps de concentration et d'extermination et nous libéraient.

A la Résistance, aux Armées alliées, à nos camarades de déportation disparus, à tous les fusillés et massacrés et à toute les victimes du génocide nazi, comme à celles des exactions de l'impérialisme japonais, nous rendons un vibrant hommage.

En cette année du centième anniversaire de la naissance de Jean Moulin, nous saluons l'action du Conseil National de la Résistance, qui, le 15 mars 1944, adoptait le programme qui engageait l'évolution de la Nation vers plus de justice et de solidarité.

Les évènements tragiques qui se produisent un peu partout dans le Monde nous rappellent douloureusement que la barbarie n'est pas vaincue et que, plus que jamais, la vigilance s'impose à tous.

A vous les jeunes de 1999, nous, les anciens internés et déportés, faisons confiance pour construire une Europe et un Monde fraternels et pacifiques.

Dans le Morbihan, 572 compatriotes ont été arrêtés par la Gestapo et la police de Pétain puis déportés ; des centaines de patriotes ont été fusillés.

N'oublions pas le rôle néfaste des autonomistes bretons engagés dans la milice, au service des occupants.

285 morbihannais ne sont pas revenus des camps de la mort. 10 enfants, 20 femmes, 255 hommes. 672 Morbihannais ont été internés.

Soyons des témoins vigilants, participons au nécessaire devoir de mémoire ... Transmettons le flambeau à la jeunesse.

Jean MABIC.

A PROPOS DES DÉCORATIONS

LETTRE DE L'A.N.A.C.R.

AUX PARLEMENTAIRES DU MORBIHAN

Le Comité départemental de l'A.N.A.C.R. a adressé la lettre ci-dessous aux Parlementaires du Morbihan, le 12 mai 1999 :

"M. le Député, M. le Sénateur,

Les plus hautes distinctions de la République Française sont décernées chaque année à des personnalités politiques, à des artistes, des chanteurs, des sportifs, etc...

L'Ordre de la Légion d'Honneur, l'Ordre National du Mérite accueillent ainsi dans leurs rangs des Françaises et Français qui ont oeuvré pour le rayonnement de notre Pays.

Cependant, nous sommes étonnés et même choqués que les Anciens Combattants de la Résistance, qui ont grandement contribué à la libération de la France, soient totalement écartés de ces promotions.

Des dossiers éloquents ont pourtant été transmis au Ministère des Anciens Combattants et victimes de Guerre... sans résultats.

Au nom de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, nous vous demandons, Monsieur Le Député, d'user de votre influence afin qu'un contingent significatif de ces distinctions soit attribué au Ministère des Anciens Combattants pour honorer la Résistance Intérieure et les Forces Françaises Libres.

Des précisions : Après la libération, nombreux sont les Anciens Résistants qui ont pris une part active dans la vie associative locale et départementale dans les assemblées élues.

Ils contribuent efficacement, depuis plus de 50 ans au nécessaire devoir de mémoire.

En vous remerciant à l'avance, nous vous prions d'agréer, nos salutations distinguées.

Pour le Comité Départemental de l'A.N.A.C.R.
Le Président : Charles CARNAC.

M. Christian BONNET, sénateur et MM. Aimé KERGUÉRIS, François GOULARD, Jacques LE NAY et Loïc BOUVARD, députés, sont intervenus auprès du ministre.

LANVENEGEN

55 ANS APRÈS ...
HOMMAGE AUX 30 MARTYRS DE LA RÉSISTANCE

LANVENEGEN, charmante commune de la Bretagne centrale, accueillait le 19 juin, les anciens combattants de la résistance, à l'occasion des cérémonies organisées par la municipalité, en hommage aux 30 patriotes massacrés au Rosquéo, à Rosengat et au Bouten.

Après la messe, les participants ont défilé jusqu'au monument aux morts conduits par seize porte-drapeaux.

"Notre présence ici témoigne de notre fidélité au devoir de mémoire" dira M. Louis Le Guern, maire, qui évoquera les heures douloureuses vécues pendant l'occupation. **"Lanvénégen a payé un lourd tribu à la guerre. Sur son territoire, des hommes jeunes ont été massacrés après avoir subi d'affreuses tortures, d'autres ont été fusillés à Port-Louis ou sont morts en déportation ... victimes de la barbarie nazie".** M. le maire conclut par un message solennel en faveur de la paix.

Le chant des Partisans, la Marseillaise et l'Hymne national belge ont été écoutés dans le plus grand silence.

Trois autres cérémonies suivront, toujours aussi émouvantes. Les familles des martyrs sont présentes.

STÈLE DE ROSQUÉO

Sont gravés dans le granit les noms des héros : François bernard, Félix Daouphars, Samuel Lessard de Gourin ; Claude Chalmé, François Le Pen, Marcel Jaffré, Pierre Robic d'Inguiniel ; Alban Rousseau de Lanvaudan ; nos amis belges : Camille De Corte, Louis Déhenaux, Raymond Marmenout, René Mestdach, Georges Sandel - 2 inconnus - Instant de recueillement après le dépôt de gerbe.

Célestin Chalmé évoque la tragédie ...

STÈLE DE ROZENGAT

Des résistants finistériens, des otages victimes des rafles ont été martyrisés et fusillés en ce lieu reculé. Jean Jaouen, Pierre Le Clech, Jacques Guégen, François-Marie Le Clech, Jean Le Roux, Michel Le Clech, Louis Lollier, Yves Bloas, tous de Spézet et Jean-Louis Le Goff de Saint-Goazec.

La cour martiale nazie les avait condamné à mort. Torturés, ils ont été fusillés le 24 juin 1944, vers trois heures du matin.

La stèle est fleurie ...



ROSQUEO : Trois compagnons de combat des martyrs rendent les honneurs

STÈLE DE BOUTEL

Trois résistants, Jean-Marie Le Bloas de Lanvénégen, Raymond-Noël Denise de Brétigny, Robert Kerssler de Charenton, dénoncés par un "Français" collabo, sont morts en combattant le 7 juillet 1944. Ce sont les soeurs de Jean-Marie Le Bloas, Mmes Marie Le Coz et Anne-Marie Le Duigou qui ont déposé les fleurs.



ROSENGAT : le recueillement ...



BOUTEL : les familles fleurissent la stèle ...

ROSQUEO :

24 juin 1944 ...
Le commandant Charles rappelle



Il y aura cinquante cinq ans ce 24 Juin, qu'ici même, ont été abattus par les nazis, seize condamnés à mort par la Cour Martiale allemande, siégeant à l'école Sainte-Barbe au Faouët. Quel délit avaient-ils donc commis ces ardents patriotes pour subir un tel sort ? Je ne vois qu'un, mais est-ce vraiment un délit, à ce point condamnable, le fait d'exprimer sa volonté de vivre en homme libre.

Nous unirons aujourd'hui dans un même hommage notre ami belge Jean de Coninck, inclus dans le chiffre des seize fusillés. Je ne m'attarderai pas sur son aventure, chacun d'entre nous possède encore en mémoire son invraisemblable évasion de cette fosse commune.

Jean est décédé le 10 Janvier 1993. A plusieurs reprises, de Belgique, il est venu en pèlerinage sur ce site avec sa femme et ses enfants. Il était particulièrement attaché aux personnes qui le soignèrent de ses graves blessures ainsi qu'à celles qui l'aidèrent à se cacher jusqu'à la libération du Secteur, en Août 1944. Les noms de Jean Guilchet, de Louis Kergoat, ... etc, et surtout de Madame Evennou, qu'il appelait sa seconde maman, étaient fréquemment sue ses lèvres. Qu'ils en soient tous, morts ou encore en vie, une nouvelle fois chaleureusement remerciés pour le courage dont ils ont fait preuve en cette circonstance.

Certains d'entre vous, les plus jeunes en particulier, se demandent comment cette tragédie de Rosquéo a pu se produire. Voici, très succinctement évoquées, l'origine et l'explication de ce drame :*

Fin Avril 1944, l'Etat-Major des F.T.P. du Morbihan décide, pour des raisons tactiques certes, mais aussi dans l'attente d'un parachutage d'armes et de munitions, d'implanter un maquis dans la région de Plouray. Début Mai, c'est chose faite. D'un effectif relativement modeste au départ, le maquis s'étoffe très rapidement. Le débarquement des alliés en Normandie, le 6 Juin 1944, accélère encore le processus. Les volontaires affluent par dizaines de tout l'ouest du département. Au nombre des recrues sept belges, requis par les allemands pour le travail obligatoire à la base sous-marine de Lorient. Via la filière d'Inguiniel, ils rejoignent, à pied, le camp de Plouray.

La vigilance est de rigueur, l'occupant s'évertue à infiltrer dans nos rangs des miliciens français qui se font passer pour des Résistants ou pour des sympathisants désireux de le devenir. Difficilement identifiables ces espions à la solde des nazis sont extrêmement dangereux. Un seul mais très faible indice peut nous mettre sur la voie : le milicien ne se déplace jamais seul, il est toujours accompagné par un, voire plusieurs congénères.

Pour parer à cette manoeuvre de l'ennemi chaque nouvelle recrue suspecte est soumise à un sévère interrogatoire. Le bilan est éloquent : quatre miliciens (deux fois deux couples) sont ainsi découverts dans ce seul maquis de Plouray.

Le 21 Juin au petit matin, trois sections de la compagnie, dont la section de commandement, sont encerclées par au moins un bataillon ennemi puissamment armé. Les maquisards n'ont pas d'armes pour riposter. Le parachutage, tant attendu, ne se réalisera que trois jours plus tard, le 24 Juin, à Ty-Glas en Saint-Tugdual ... Ironie du sort ! le jour de la fusillade de Rosquéo.

Ce 21 Juin 1944, dix sept Résistants, sans défense, dont sept belges, sont arrêtés. Conduits dans la soirée, sous bonne garde, à l'école Sainte Barbe du Faouët, ils subissent là, pendant trois jours, les pires tortures. L'un des prisonniers belge s'égare et pour sauver sa tête accepte de coopérer avec l'ennemi. Il trahit ses camarades belges et français puis dénonce le couple d'exploitants de la ferme de Guilfoss en Plouray coupables de trop de bienveillance envers le maquis. Monsieur et Madame Le Stang sont arrêtés le 23 Juin et la ferme brûlée.

Mme Le Stang est libérée quelques jours plus tard tandis que son époux, torturé, croupira en prison jusqu'à la libération du Secteur, début Août 1944. En ce qui concerne la suite réservée aux Résistants, vous la connaissez puisque c'est le motif de notre rassemblement d'aujourd'hui.

- Devoir de mémoire.
- Transmission du flambeau aux jeunes.
- Poursuite du combat pour la liberté, la démocratie et la paix.

Voilà le message que les Résistants nous adressent.



13 Août 1944, une foule immense assiste aux obsèques des 11 fusillés de la fosse de ROSENGAT.
En médaillon : le lieutenant de gendarmerie Jean-Louis JAMET de Langonnet, résistant. Arrêté à Bubry alors qu'il était en mission pour son réseau, il a été fusillé par les nazis au Rodu en Pluméliau.

LANGONNET



La recette postale de Langonnet a édité une enveloppe à l'effigie de Jean Moulin à l'occasion de cet événement

20 Juin 1999, Langonnet, haut-lieu de la résistance bretonne, a commémoré solennellement le centième anniversaire de la naissance de Jean MOULIN, président-fondateur du Conseil National de la Résistance.

L'assistance nombreuse, est rassemblée devant le monument aux morts encadré par les drapeaux de l'ANACR et des associations patriotiques.

En hommage aux morts pour la France, une gerbe est déposée par MM. Lucien STEPHANT, maire et Charles CARNAC, notre président départemental.

Instant de recueillement...

A L'ÉCOLE JEAN MOULIN

Le premier magistrat de la commune, à l'initiative de cette journée patriotique avec les enseignants et les parents d'élèves précise :

"La plaque que nous venons d'apposer sur cette école va être dévoilée par Mme LENFANT, grande résistante de Langonnet, lieutenant des Forces Françaises Libres, croix de guerre, médaille du combattant volontaire de la Résistance, veuve du commandant Guy LENFANT, bien connu dans les milieux résistants de la région".

Le voile tombe ...

... Le nom de l'unificateur de la Résistance apparaît alors en pleine lumière au dessus d'une blanche colombe tenant dans son bec un bouquet champêtre tricolore.

LES DRAPEAUX RENDENT L'HONNEUR

M. le maire évoque l'itinéraire glorieux du Préfet de la République, Jean Moulin, héros de la Résistance, désormais entré dans la légende (voir page suivante).

Charles CARNAC, président départemental de l'ANACR, rappelle les raisons de l'engagement des jeunes dans la Résistance. Au début embryonnaire et sans armes, peu structurée, elle deviendra au fil des mois une force unie, puissante et finalement victorieuse.

Notre président termine par un appel à la vigilance face aux résurgences du nazisme et du racisme.

LE CHOIX DES ÉLÈVES



Elèves de l'école Jean Moulin, Benoît LE BOZEC et Maïna POUPON s'expriment :

"Il y a une dizaine d'années, il avait été demandé aux enseignants de donner un nom à leur école.

A Langonnet, les élèves de M. Bleuzen en ont recherché plusieurs susceptibles de convenir. Il s'agissait de personnalités dont la vie, les faits et œuvres ont été étudiés en classe.

Parmi ces personnages, Jean Moulin était celui qu'ils admiraient sans doute le plus pour son courage, ses qualités humaines et son sacrifice au sein de la Résistance.

Après les études des différentes propositions, les enfants ont voté et c'est Jean Moulin qui l'a emporté. **C'est pourquoi nous avons l'honneur aujourd'hui de marquer le 100e anniversaire de sa naissance en apposant une plaque sur la façade de l'école et en présentant cette exposition sur la Résistance".**



UNE RICHE EXPOSITION

Dans l'après-midi, M. Hervé Méliarenne, postier de son état, mais aussi Ami de la Résistance ANACR, nous a fait visiter la remarquable exposition installée dans les locaux de l'école. Des documents rares, certains inédits présentent Jean Moulin dès l'adolescence et allant jusqu'au destin exceptionnel du préfet de la République devenu délégué du Général de Gaulle en France occupée et premier président du Conseil national de la résistance, jusqu'à la tragédie ...

L'autre partie de l'exposition est consacrée à la résistance Intérieure, très active dans le secteur de Langonnet, et à la déportation.

Notre ami Hervé a exprimé un souhait partagé par tous les visiteurs : que cette exposition poursuive son périple sur le chemin de la mémoire.

Félicitations à M. Méliarenne, cheville ouvrière, et à tous ceux qui l'ont aidé dans la réalisation des cent panneaux que compte cette exposition pédagogique et si vivante ...



RÉFÉRENCE DE COURAGE ET D'ABNÉGATION

POUR LES JEUNES QUI REPRENDRONT LE FLAMBEAU

Jean Moulin est né le 20 Juin 1899 ; il y a donc exactement 100 ans aujourd'hui, à Béziers où son père était professeur d'histoire et de géographie. Après des études secondaires à Béziers, il entre à la Faculté de Droit tout en travaillant à la Préfecture. Ses études achevées, sa carrière préfectorale le conduira successivement à Chambéry comme Chef de Cabinet du Préfet de Savoie, à Albertville comme Sous-Préfet à 26 ans (le plus jeune de France), à Châteaulin où il est nommé Sous-Préfet en Janvier 1930 ; il y restera 3 ans. Ses differentes affectations le conduiront ensuite au cabinet de Pierre Cot, à la Préfecture de l'Aveyron.

En 1940, il est Préfet d'Eure et Loir, lors de l'invasion allemande. Il déploie une grande énergie pour venir en aide aux réfugiés. Les premiers contacts avec l'armée allemande se passent mal puisqu'il est arrêté et torturé parce qu'il refuse de signer un document par lequel il reconnaîtrait des exactions soi-disant commises par des militaires français. Il est enfermé dans un réduit obscur où il tente de se suicider en s'entaillant la gorge avec un morceau de verre trouvé par terre (c'est pour cacher cette cicatrice qu'il portait toujours un foulard). Par décret du 2 Novembre 1940, le gouvernement Pétain le relève de ses fonctions. Il part pour Paris puis rejoint la zone non occupée où il va s'attacher à organiser la Résistance. Après plusieurs tentatives, il réussit à rejoindre le Général de Gaulle à Londres qui le charge de l'unification de la Résistance. Parachuté en France, il va s'atteler à cette tâche en rassemblant les différents mouvements existants. Début 1943, le Général de Gaulle lui demande de donner une structure encore plus officielle à la Résistance en créant "Le Conseil National de la Résistance". Ce qui fut fait. La première séance plénière eut lieu le 27 Mai 1943. Si nous avons noté sur cette plaque cet événement important, c'est qu'il a constitué l'organisme fédérateur de la Résistance en France et par conséquence le moteur de son efficacité.

Trahi et dénoncé, Jean Moulin sera arrêté lors d'une réunion à Caluire le 21 Juin 1943. Affreusement torturé par Barbie et son équipe, il décédera au cours de son transfert vers l'Allemagne le 8 Juillet 1943.

Pourquoi cette plaque Jean Moulin ?

D'abord il faut rappeler que le nom de cette école a été choisi par les enfants eux-mêmes. A l'initiative des responsables actuels de l'établissement et des parents d'élèves, il a donc été décidé de marquer le 100ème anniversaire de sa naissance par l'apposition de cette plaque. Mais c'est aussi parce que Jean Moulin est un exemple pour toutes les générations: - pour ceux qui ont vécu avec lui cette période noire de l'histoire de notre pays, - pour les plus jeunes qui doivent garder en mémoire et transmettre aux générations futures cette référence de courage et d'abnégation qu'est Jean Moulin. L'hommage que nous lui rendons aujourd'hui est aussi le témoignage de reconnaissance envers tous les résistants qui ont permis à la France de retrouver sa liberté.



Les élèves de C.E.2 - C.M.1 et C.M.2 interprètent le Chant des Partisans sous la direction de M. François Cariou, instituteur ...

LETTRE DU GENERAL DE GAULLE A LA SOEUR DE JEAN MOULIN

Chère mademoiselle,

Votre lettre m'a vivement touché. Jean Moulin, votre héroïque frère, était par exellence, mon bon compagnon et mon ami. C'est parce que nous avions l'un et l'autre et en toute connaissance de cause une confiance entière que je l'avais choisi et désigné pour agir, et parler en mon nom et au nom du gouvernement dont il était membre, sur notre territoire non encore libéré. C'est pour la même raison qu'il avait, de toute sa foi, accepté de le faire.

Nos entretiens et nos travaux communs à Londres comme les rapports qu'il m'adressait de France et les instructions que je lui envoyais, jusqu'au jour même où, l'ennemi l'a saisi pour le torturer et l'abattre, ont été l'expression éclatante de cet accord et de cette confiance. C'est dire quel mépris méritent les contorsions calomnieuses de ceux qui, aujourd'hui, voudraient exploiter à leur profit de partisans ou d'arrivistes, contre nos compagnons et moi-même, la pure gloire de Jean Moulin !

Je vous prie de croire, chère mademoiselle, à mes sentiments très respectueux et fidèlement dévoués.

Charles de Gaulle.

LES PERSONNALITÉS

MM. Jacques Le Nay, Député ; Robert Ulliac Maire de Gourin, Conseiller Régional ; Le Fur Inspecteur de l'Education Nationale, des élus locaux et des Présidents d'Associations, Mme Dominique Daniel, receveuse des PTT, partie prenante dans cet hommage rendu au Président du C.N.R.

Merci à la municipalité de Langonnet, à l'Amicale Laïque, aux enseignants, aux élèves et aux parents pour leur généreuse contribution au devoir de mémoire. Merci aux porte-drapeaux et ... au traiteur pour l'excellent buffet campagnard !

DISTINCTION

Au cours de la réunion du Conseil départemental de l'ANACR, le 15 juin à Bubry, M. Yves NICOLAS, maire et Charles CARNAC, notre président départemental ont remis le diplôme et l'insigne officiels de porte-drapeau à notre ami Henri LE MOËNE fidèle à tous nos rendez-vous du souvenir.

Réfractaire au S.T.O. en 1942, il se cache en beauce puis rejoint la Résistance O.R.A. au début de 1944. Sur les ordres du capitaine De Beaufort, il a participé à de nombreuses actions contre l'occupant, à des parachutages... Henri a ensuite combattu sur les fronts de Lorient et Saint-Nazaire jusqu'à la Reddition sans conditions des armées allemandes. Il est titulaire de la Croix du Combattant, de la Croix du Combattant volontaire 39/45 et de la carte de Réfractaire au S.T.O..

Nos sincères félicitations à Henri pour cette distinction méritée.

LE 1er AOUT A HENNEBONT

Cérémonies commémoratives de la libération de la Ville.

Rassemblement à la mairie à 9 h 45, dimanche 1er Août.

LES AMIS DE LA RÉSISTANCE - A.N.A.C.R.

La Réunion Nationale des Responsables départementaux des Amis de la Résistance ANACR s'est tenue à PARIS, le 29 mai 1999.

A cette 5e réunion nationale des responsables des groupes d'Amis, la Bretagne était représentée par :

Pierrot MARTIN, président des Amis de la résistance des Côtes d'Armor et Membre associé au bureau national de l'ANACR et Robert DAVID, président des Amis de la résistance du Morbihan et membre associé au Conseil national de l'ANACR.

Effectifs nationaux : Au 31/12/1998, 9 039 cartes ont été réglées au plan national ; soit 465 cartes de plus qu'en 1997 et une progression de 5,5 % - 150 en Côtes d'Armor et 150 en Morbihan.

ANALYSE DU CONGRÈS DE CHAMBÉRY

224 Amis ont participé au congrès de Chambéry contre 184 à celui de Vichy.

La participation est de plus en plus importante mais aussi de plus en plus efficace (travaux en commission).

JOURNÉE DU 27 MAI

Après un tour de table des régions de france, il est fait une analyse de la journée du 27 mai, au niveau de l'organisation et de la participation des "Amis".

Cette journée a surtout vu le déroulement de nombreuses cérémonies. Assez peu d'interventions dans les établissements scolaires.

Pour l'an 2000, il est impératif de maintenir et de développer l'organisation de cette journée.

20 JUIN - CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE JEAN MOULIN

De nombreux comités ont pris l'engagement d'organiser et de participer aux cérémonies commémoratives du 20 juin. Ce sera le cas du Morbihan et des Côtes d'Armor.

COMMUNICATION - PUBLICATIONS

Notre organe de la Résistance Bretonne "Ami Entends-Tu" a pris une très bonne place parmi les publications régionales de l'ANACR par ses articles sur les "Amis". Participation positive au développement de la communication.

ORGANISATION

Les Amis de la Résistance continuent à bien se structurer (nombreux dépôts de statuts). Au plan national, l'an 2000 verra l'organisation des journées régionales voir inter-régionales des Amis de la Résistance.

INTERNET - L'étude est en cours au bureau national de l'ANACR.

PROGRAMME C.N.R. - Il reste la référence pour l'action des "Amis" (Réformes aux plan économique, plan social et éducation nationale).

Robert DAVID.

NÉCROLOGIE

PORT-LOUIS : Jacques FRISON



Notre ami Jacques n'aura pas vu l'aboutissement de la longue procédure engagée par l'ANACR afin qu'il obtienne la retraite du combattant. Il vient de nous quitter à l'âge de 76 ans.

Ardent patriote, Jacques s'engage le 30 octobre 1939 pour combattre contre les troupes allemandes ; il n'avait que 17 ans. Il participe avec bravoure à de durs combats dans la Somme. Puis c'est la défaite et l'occupation. Pupille de la nation, notre ami ne supporte pas la présence des troupes hitlériennes, il rejoint alors l'autre rive de la Méditerranée où il se réengage dans l'artillerie en Tunisie et servira ensuite au Maroc et en Algérie. En 1942, il se retrouve à Marseille avec le 10e R.A.C. La Wermacht envahit la zone dite libre. Jacques Frison quitte l'armée pétainiste en vue de rejoindre l'Afrique du Nord pour continuer le combat libérateur. Hélas, il est arrêté par la police de Vichy et condamné par le tribunal militaire aux ordres de l'occupant. Jacques réussira à rejoindre les rangs des F.F.I. de Bretagne où il participera notamment au combat de Saint-Marcel.

Titulaire de la carte du combattant 39/45, l'administration lui refusera pourtant le droit à la retraite du combattant. (Motif : désertion de l'armée vichyste). Scandaleux ! Le tribunal administratif de Rennes saisi, n'a pas encore rendu son jugement. Espérons que justice sera faite ; ce sera trop tard pour notre camarade mais la décision positive aura une haute valeur morale pour la famille et pour l'ANACR qui présente ses sincères condoléances aux proches de Jacques.

GOURIN : Jean GUILLEMOT



Notre ami Jean GUILLEMOT, cheville ouvrière du Comité de Gourin, membre du Conseil départemental de l'ANACR, vient de nous quitter à l'âge de 75 ans.

Résistant de la première heure dans les F.T.P., il a participé dans le secteur de Gourin à de nombreuses actions contre l'occupant et ses installations. Embuscades, sabotages, parachutages, transports d'armes, combats de la Libération conduisant à l'encerclement de l'ennemi dans la poche de Lorient. A partir du 10 août 1944, Jean combat sur le front de Lorient, Sainte-Hélène, Kervignac, Nostang.

Rappelons que notre ami, jeune étudiant, a participé à la manifestation patriotique du 14 juillet 1941 à Gourin : défilé en chantant la Marseillaise jusqu'au monument aux morts.

Pendant plus de conquante ans Jean Guillemot aura été omniprésent dans la vie publique et associative gourinoise. Employé de mairie, secrétaire général jusqu'au 31 janvier 1983. Il a été élu premier adjoint puis conseiller municipal de 1983 à 1995.

Figure emblématique de la vie associative, il sera joueur et dirigeant de la section football, de la section cycliste, de l'amicale laïque de la société de chasse, de l'ANACR, des médaillés militaires...

Les nombreuses distinctions qu'il a reçu portent témoignage : croix de guerre, médaille militaire, croix du combattant, de la C.V.R., médaille de la Jeunesse et des Sports, il est également chevalier des palmes académiques, médaillé d'or régionale, départementale et communale.

Le 7 juin, à Gourin, une foule nombreuse a assisté aux obsèques de Jean notre compagnon de combat. Les drapeaux de l'ANACR et des anciens combattants rendaient les honneurs.

Au nom de la municipalité M. Yves Huitorel, ancien maire et Jean Mabic pour l'ANACR lui ont rendu un solennel hommage.

Le comité départemental de l'ANACR présente à son épouse, à ses enfants et à toute sa famille, ses sincères condoléances.

NOS CAMARADES DISPARUS

◆ GUER : MME LE BERRE



Fidèle adhérente de l'A.N.A.C.R., notre amie, infirmière du maquis, nous a quitté à l'âge de 88 ans.

Elève de l'Ecole Publique de Moréac, dont son grand frère était Maire, elle termine ses études à Niort. Elle a débuté dans l'enseignement à St Pry, près de la Roche Bernard. Mariée, elle est nommée avec son mari à Réminiac en 1931. Ils y resteront jusqu'en 1946. C'est à Réminiac qu'elle donnera naissance à ses 4 enfants. M. et Mme Le Berre ont marqué pendant ces 15 années, la vie de Réminiac et de ses jeunes habitants. En 1942, elle fut en contact avec un réseau de Résistance de Redon et en 1943, elle a rejoint comme infirmière adjointe la 4ème Cie F.F.I. du pays de Guer, sous les ordres du Capitaine Le Tallec. Avec son mari, secrétaire de mairie, elle a participé au ravitaillement des réfractaires au S.T.O.

Les maquisards de Paingrain, comme les Réminacois ne l'oublieront pas.

◆ BERNÉ : Mathurin LE DU



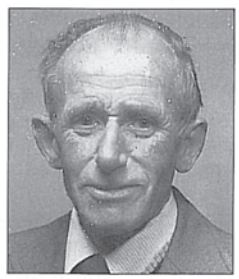
Agé de 78 ans, Mathurin, fidèle aux rendez-vous de la Résistance sur les lieux symboliques de nos combats et du martyr de nos compagnons victimes de la barbarie nazie, nous a quitté le 18 avril dernier. Notre ami faisait partie de la 3ème Compagnie F.T.P. aux côtés d'Emile Bichelot et de Charles Carnac. Il a participé à diverses actions contre les installations de l'occupant, puis ce fut la dure bataille du siège de la Poche de Lorient.

◆ RIANTEC : Louis DUGOR

Adhérent du Comité de Riantec, Louis Dugor est décédé à l'âge de 92 ans. Résistant actif et chevronné, il a grandement contribué à la libération de notre pays.

Ses amis de l'A.N.A.C.R. l'ont accompagné à sa dernière demeure le 17 Avril dernier.

◆ LE FAOUËT : Pierre GIQUEL



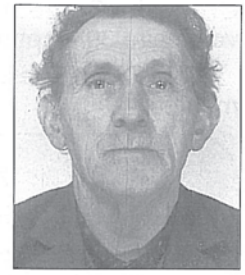
"Pierrot" nous a quitté dans sa 77ème année à Le Faouët, ville qui l'a vu naître le 21 Juillet 1922. Requis pour le S.T.O. en allemagne, notre ami devient réfractaire et doit se cacher pour échapper aux recherches de la police. Il est chaleureusement accueilli par Mme Guellec au Quinquis en Lanvégenen. Pierrot s'engage ensuite dans la Résistance. C'est en 1944 qu'il est arrêté avec quatre camarades du même réseau, au centre bourg du Faouët. Incarcérés à la gendarmerie locale, les femmes patriotes sont transférées à la prison de Pontivy. Puis ce sera le transfert, en wagon à bestiaux, au sinistre camp de la mort de Dachau. L'un des cinq mourut dans le wagon plombé.

Humiliations, privations, coups, tortures,... Pierrot a tout enduré. Libéré en 1945, alors que sa famille le croyait mort, notre ami dut réapprendre à vivre et surtout tenter d'oublier le passé. Il a repris son métier de menuisier et a fondé une famille au Faouët qu'il n'a jamais quitté.

◆ PONTIVY : MME LANOÉ

Une foule nombreuse assistait aux obsèques de Madame Lanoé, décédée le 16 Mars dernier. Adhérente de l'A.N.A.C.R., section de Pontivy, depuis de nombreuses années, Mme Lanoé s'engagea (avec M. Lanoé décédé depuis quelques années) dans la Résistance, dès le début de l'occupation. Leur habitation, située dans un lieu retiré aux environs de Pontivy, servait de passage et de séjours aux responsables Français et Etrangers qui se rendaient en Angleterre. Possédant un poste émetteur M. et Mme Lanoé communiquaient avec Londres pour divers messages. Leur domicile servait aussi de cache d'armes.

◆ BUBRY : Joseph LE BOURLIGU



Né le 6 Avril 1924 à Inguiniel, notre camarade est décédé le 17 Avril 1999 à l'âge de 75 ans. Exploitant agricole à Bubry, il a élevé une nombreuse famille.

Engagé dans la Résistance en 1944 au 6ème Bataillon F.F.I. du Morbihan, il a participé aux harcèlements des troupes d'occupation dans la région de Bubry, Guémené et Langoélan. Engagé le 14 Novembre 1944 pour la durée de la guerre en Europe au 10ème Régiment Artillerie Divisionnaire sur le Front de la Poche de Lorient. Démobilisé le 15 Octobre 1945 - Titulaire de la Croix du Combattant et membre de l'A.N.A.C.R. de Bubry.

◆ INZINZAC-LOCHRIST : Fernand OLLIER



Adhérent très actif de l'A.N.A.C.R., notre ami Fernand est décédé à l'âge de 75 ans. Fidèle aux rendez-vous du souvenir, conscient de la nécessité de renforcer notre association, il assurait avec rigueur la trésorerie de la section. Fernand a accompli diverses missions au sein du 1er Bataillon F.F.I.

Titulaire de la Croix de Guerre - Citation à l'Ordre du Régiment - C'était un ardent et courageux patriote. Rappelons l'audacieux "coup de main" accompli en pleine occupation. Malgré la présence de 300 allemands au camp Franco à Hennebont, il s'introduit dans la place et s'empare d'armes qui serviront à équiper son groupe.

AUX FAMILLES DE NOS CAMARADES DISPARUS NOUS PRESENTONS NOS SINCERES CONDOLEANCES.

MUSÉE DE PORT-LOUIS

L'ANACR du Morbihan recherche des armes, des documents, des objets, vêtements, etc... en rapport avec la guerre 1939-1945 - la Résistance - la déportation.

Prière de prendre contact avec l'ANACR, cité Allende - Lorient - Permanence le samedi matin de 10 h à 11 h.

70 LYCÉENS ET 5 ANCIENS DEPORTÉS A AUSCHWITZ ...

A l'origine du projet : en 1998, l'Association Franco-Polonaise Côtes d'Armor/ région d'Olsztyn qui assure l'organisation maternelle du voyage et la coordination financière et met à la disposition de ses partenaires son savoir faire dans le domaine des échanges Franco-Polonais et dans le cadre d'un soutien à la démocratie. L'Inspection Académique assure la cohésion du projet et son caractère officiel dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. Dans une circulaire aux établissements, **l'Inspecteur d'Académie** écrit : "Ce projet s'inscrit parfaitement dans les objectifs de formation de l'Ecole. Il répond également au souci croissant, à tous les niveaux de l'institution éducative **de réaffirmer les valeurs républicaines** parmi lesquelles figurent **les droits de l'homme**." **Les associations de déportés** sont invitées à s'associer au projet, elles se réjouissent de l'initiative de l'association Franco-Polonaise. UNADIF et FNDIRP délèguent des représentants qui assistent à une première réunion de préparation. 263 élèves participent au concours et réalisent 57 affiches. Le Jury composé de professeurs du public et du privé, de professeurs d'arts plastiques, d'un inspecteur de l'Education Nationale, d'un conseiller général, de proviseurs, de membres de l'association Franco-Polonaise ... et de deux membres du bureau de l'ADIRP, dont l'un est invité a assurer la présidence, se réunit, désigne les lauréats qui seront les premiers (36) assurés de participer au voyage. Les 34 autres seront désignés plus tard par les établissements. Au total 70 élèves représentant 27 lycées publics et privés.

Participent au voyage : 5 professeurs, deux personnes de l'Inspection Académique dont un formateur, un conseiller général, 4 déportés des Côtes d'Armor (2 UNADIF et 2 FNDIRP) et, à la demande de notre ADIRP, Maurice Cling, déporté à Auschwitz avec toute sa famille et dont il est le seul rescapé, 2 journalistes, 1 reporter et le président et le secrétaire de l'Association Côtes d'Armor, région d'Olsztyn.

Provoquer le choc, c'était le souhait des organisateurs, voir Auschwitz et seulement Auschwitz.

Départ par cars de Saint-Brieuc, à 23 heures, le 12 mars 1999 ; envol de Roissy à 6 h 30, le 13 par Charter pour Katovice, car à 9 heures pour Auschwitz.

Arrivée à Auschwitz - Bikenan jusqu'à 17 heures - retour - arrivée à Saint-Brieuc à 3 heures du matin le 14.

Le voyage - Les déportés ont, dans les cars, raconté (pas trop longuement) leur parcours et leurs épreuves. Dans l'avion, Maurice CLING a parlé de l'arrestation de sa famille, de sa vie à Auschwitz et fait état de considérations plus générales sur ce camp, et il le fallait, ceci dans un grand silence.

Tout au long de la visite, **les lycéens ont été remarquables :** correction, attention, recueillement.

Les déportés présents ont pu intervenir ; les autres camps ont été évoqués. Les journalistes ont remarquablement fait leur travail. Les réponses des élèves au questionnaire distribué par le journaliste, sont édifiantes. Les élèves participants vont parler, écrire, exposer dans leurs établissements. Le souhait des organisateurs est qu'il y ait une suite à ce voyage : exposition des affiches, soirée-débat ...

L'ambiance entre les participants a été excellente : pas de barrière, franche sympathie.

Même le temps sec nous a été favorable pour la visite de Birkennau.

Ajoutons que **la presse** a fait un très bon compte-rendu de l'événement en posant les vrais questions : Auschwitz c'était hier - Alors, la démocratie aujourd'hui ? Et la menace Le Pen - Mégret ?

Les lycéens ont bien saisi la relation passé, présent. Nous en sortons réconfortés.

L'A.D.I.R.P. Côtes d'Armor
Maurice LE TONTURIER.



Ci-contre :

- Lycéens et déportés dans le même souvenir et le recueillement.

MALAUNAY... JUILLET 1944 : LE TEMPS DES ASSASSINS ...

Le 1er juillet 1944, à Saint-Brieuc, la Gestapo arrêtait l'abbé Eugène Fleury, délégué militaire du mouvement de Libération Nationale (M.L.N.) ainsi que M.M. Pierre Kérautret (1) et Métairie, Père et Fils. Ils sont incarcérés à la prison de Saint-Brieuc où les tortionnaires de la gestapo vont s'acharner, sans succès, sur eux pendant 9 jours.

Le lundi 10 juillet, vers 6 heures du matin, un camion bâché s'arrête devant la prison, 18 prisonniers sont appelés :

Métairie Jean père, 57 ans. Métairie Jean fils, 18 ans. Fleury Eugène, 41 ans. Tous trois de Saint-Brieuc. Caro Jean-Baptiste, de Landéhen, 21 ans. Le Du Joseph de Plemeuf, 35 ans. Derriennic Yves, de Loc-Envel, 37 ans. Longullec Marcel, de Saint-Lormel, 21 ans. Le Quéré Jean, de Plounevez-Moédec, 20 ans. Ollivier Armand, de Plounévez-Moédec, 22 ans.Le Maitre Louis, de Calanhel, 21 ans. Charpentier Emile, de Lamballe, 22 ans. Hamel Robert, de Créhen, 19 ans. Le Roux Marcel, de Ploubezre. Hamon François, Le Gouray. Le Guennec Emile, Le Gouray. Le Berre Yves, Kermoroc'h. Moulin Eugène, Saint-Vran.

Dépouillés de leurs objets personnels, enchaînés deux par deux, ils doivent monter dans le camion sous la surveillance des S.S. Précédé et suivi de voitures bondées de soldats allemands, le camion prend la direction de Guingamp. Quelques kilomètres avant cette localité le convoi s'arrête à la hauteur de la petite forêt de Malaunay qui appartient à l'usine Tanvez de Guingamp. Le garde de la propriété est enfermé dans sa petite maison. Quelques coups de feu retentissent. Au bout d'un moment, les voitures repartent...

TORTURÉS ...

La suite de la tragédie a été relatée par Joseph Darcel dans son ouvrage "La Bretagne au combat".

..."Le 11 juillet, après midi, un enfant qui joue dans le bois constate q'une fosse, creusée en 1940 par l'Usine Tanvez pour abriter des munitions, a été comblée. En sautant sur cette fosse, il fait sortir de terre un bras humain. L'enfant affolé, court chez le garde dire ce qu'il vient de voir, et ce dernier prévient aussitôt M. Couquet, directeur de l'Usine Tanvez. Sur l'ordre de M. Couquet, des ouvriers de son entreprise procèdent à l'ouverture de la fosse, où l'on découvre dix-sept cadavres jetés pêle-mêle les uns sur les autres. La fosse est peu profonde et les corps sont couverts d'une couche de terre de quelques centimètres à peine. La plupart des cadavres sont défigurés.

Le premier corps identifié par la suite comme étant celui de M. Métairie fils, 17 ans, de Saint-Brieuc, avait un oeil complètement retourné, toutes les dents arrachées, le bas du visage enflé et déformé ; il portait des traces de coups dans le dos, brûlures sur les omoplates et le ventre, brûlures qui d'après leur forme ne peuvent être attribuées qu'à l'application d'un fer brûlant (probablement à repasser). Les tortures endurées par cet enfant de 17 ans ont été telles qu'il n'a pu être reconnu que par ses effets. Sur le moment, tous les témoins crurent se trouver en présence du corps d'un homme de 45 ans.

Le corps identifié comme étant celui de Marcel Le Roux, de Ploubezre, avait tous les ongles des mains arrachés. Un seul tenait, encore, il se détacha lorsque le corps fut soulevé.

Le corps suivant, identifié comme étant celui de Jean Le Quéré, de Plounévez-Moédec, avait également des ongles arrachés et le visage entièrement tuméfié par les coups, il était méconnaissable.

Les corps identifiés comme étant ceux de Jean Le Dû, de Plougonver ; Robert Hamel, de Créhen, et Jean Caro, de Landéhen avaient eu le nez et les dents cassés à coup de crosse.

Le corps identifié comme étant celui d'Emile Le Guennec avait eu tout un côté de la tête écrasé à coups de crosse. Il portait en outre, gravé sur son front, les initiales de la R.A.F. Cette dernière blessure paraît avoir été faite après la mort, car elle a peu saigné.

Le corps identifié par la suite comme étant celui de l'abbé Fleury avait la figure cassée à coups de crosse. Les autres corps étaient moins abîmés. Deux cadavres seulement purent être identifiés à l'ouverture de la fosse : ceux de M. Métairie père, négociant en vins à Saint-Brieuc, et de l'abbé Fleury".

SANS JUGEMENT

Dans la matinée, le sous-préfet de Guingamp et le procureur de la République, alertés, arrivèrent sur les lieux. L'on procéda, en hâte, avant l'arrivée des Allemands, aux opérations d'identification. Des numéros furent épinglés sur chaque corps et des photographies prises avant que les cadavres ne soient ensevelis sur place. Ces photos, développées dans la nuit par M. Delattre, photographe à Guingamp, permirent, après la libération, que les corps puissent être identifiés et remis aux familles.

Toutes les victimes avaient été arrêtées par la police allemande, au début de juillet 1944 et étaient détenues à la prison de Saint-Brieuc, à l'exception de Derriennic qui avait été incarcéré à la prison de Guingamp après avoir été grièvement blessé lors d'un affrontement avec les troupes allemandes. Il avait été transféré le 9 juillet au matin à Saint-Brieuc.

Les martyrs de Malaunay n'ont pas dû comparaître devant un tribunal militaire car leurs noms ne figurent pas sur la liste des condamnés à mort par le tribunal de Saint-Brieuc.

Tenant compte qu'elles avaient quitté Saint-Brieuc le dix juillet vers 6 heures du matin, qu'elles n'étaient arrivées à Malaunay que deux heures plus tard (alors qu'il n'y a que 30 minutes de trajet en auto), l'on présume que les victimes furent torturées et exécutées lors d'un arrêt au cours du trajet, et ce, sur ordre du nommé Müller chef de la Sûreté allemande de Saint-Brieuc.

Le charnier de Malaunay ne fût, hélas, pas le seul : dans le département des Côtes-du-Nord d'autres résistants ou otages furent massacrés.

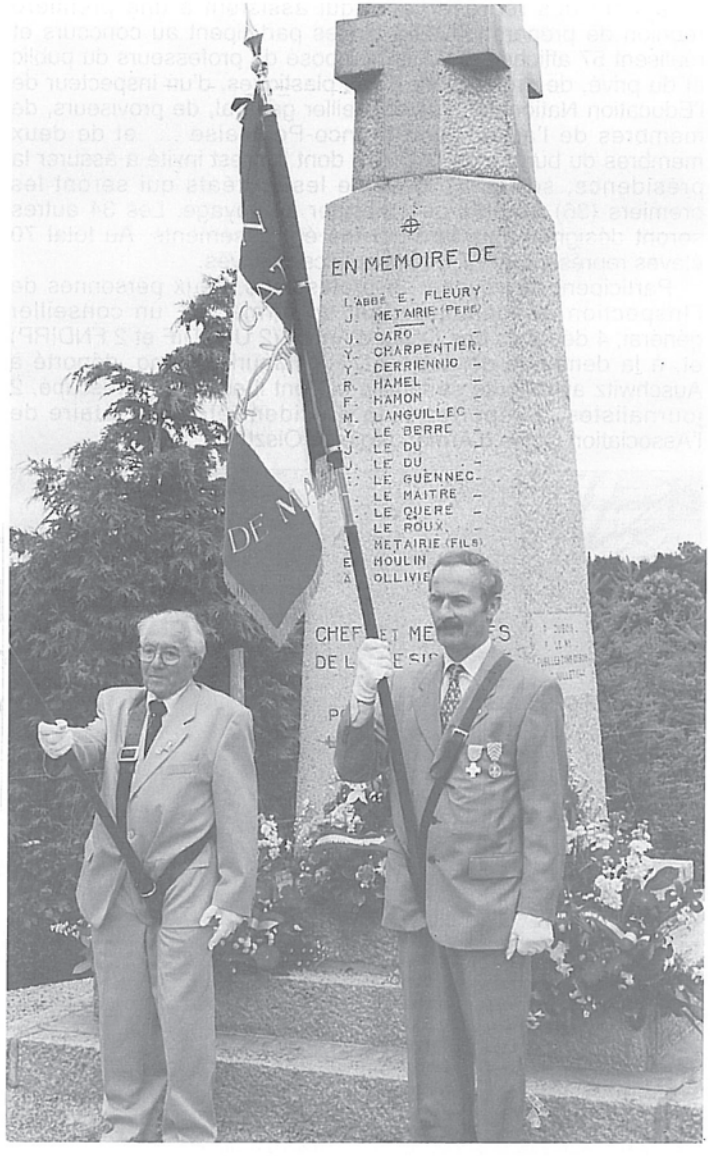
A l'arrivée à Malaunay, les Allemands ont dû s'apercevoir que certains respiraient encore ce qui expliquerait les quatre ou cinq coups de feu entendus par le garde.

Dans le département des Côtes-du-Nord, l'on découvrit à la Libération d'autres lieux de massacres : Plestan, l'Hermitage-Lorge, Garzonval, Ploufragan, Larmor-Pleubian, Servel, etc...

Les corps d'autres résistants exécutés par les Allemands ou les miliciens "français", ne seront jamais retrouvés...

Luc JAUME.

Notre Photo : L'an dernier, le 10 juillet, une délégation de Malaunay (commune de 5 800 habitants située à 17 km de Rouen) participait à la cérémonie devant le monument érigé en 1949, à la mémoire des 17 résistants fusillés par la Gestapo.



AU BOIS DE BOUDAN EN PLESTAN
RETOUR DES CENDRES DES TROIS FRÈRES MANACH
(MARTYRS DE LA RÉSISTANCE)

Importante cérémonie le 8 Mai 1999 au cimetière des martyrs du Bois de Boudan, en présence du Président du Conseil Général du 22 Clandy Le Breton, du sénateur Gérard Le Cam, des Maires de Lamballe et Plestan, du Président de l'A.N.A.C.R. départemental Pierre Petit et de Jean Le Jeune, Président d'honneur de l'A.N.A.C.R. dont l'intervention ci-dessous fut très remarquée. En fin de cérémonie un flambeau fut allumé par le Président de l'A.N.A.C.R. et transporté en jeep par un jeune gymnaste du C.O.B. Mlle Vanessa Garignon, pour ranimer la flamme du Monument aux Morts de St Brieuc.

LE 8 MAI AU BOIS DE BOUDAN

En ce jour anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945, notre pensée profonde va vers les 31 martyrs massacrés, ici même, il y a 55 ans par les monstres nazis aux abois et leurs complices, traitres à leur pays.

Notre pensée va aussi vers les familles si douloureusement frappées par la perte d'une manière si atroce d'un ou plusieurs êtres chers, à l'aube d'une vie qu'ils se voulaient comme nous tous, libre et heureuse. Ce qui nous réuni ce matin, c'est le retour des cendres des 3 frères, Louis, Arsène et Auguste Manach de Maël-Carhaix. Nos 3 amis et martyrs étaient tombés ici même le 13 Juin 1944 avec leur 28 autres camarades sous les balles de l'occupant nazi et de ses valets. Après la libération, la mère de nos 3 frères, Mme Manach, avait demandé que les corps de ses 3 fils rejoignent le cimetière de leur commune natale, Maël-Carhaix. Aujourd'hui les survivants de la famille, frères et soeurs, neveux et nièces, pensent très justement que la place des 3 frères est d'être auprès de leurs compagnons. Ainsi, de nouveau unis, ils continueront de témoigner pour les passants, pour les générations à venir, pour l'histoire, ce à quoi était capable la bête immonde. Cette clairière du Bois de Boudan doit en effet rester ce haut lieu de l'histoire d'un peuple en lutte contre la barbarie. Nous, les rescapés de cette sombre période, nous nous félicitons que le souvenir de nos 31 martyrs perdure sous l'impulsion de la municipalité de Plestan et des organisations d'anciens combattants, résistants, déportés et leurs amis ; L'A.N.A.C.R. représentée par son Co-Président P. Petit et ses porte drapeaux.

Je voudrais rappeler que nos 3 camarades, Louis, Arsène et Auguste Manach furent arrêtés le dimanche 11 Juin 1944, alors qu'ils se rendaient ensemble à la forêt de Duault rejoindre la résistance, après les parachutages d'armes et d'un détachement de SAS Français, dans la nuit du 5 au 6 Juin. Ramenés à Callac au siège de la Gestapo, ils se trouvèrent avec une vingtaine d'autres détenus. Le Chef de la Gestapo de Rennes, le Colonel Pulmer, était là avec son équipe de tortionnaires de la milice Perrot et c'est pendant 3 jours et 2 nuits que nos 3 amis et leurs camarades durent subir leurs assauts. Le soir du 13 Juin, les 31 martyrs, qui n'étaient plus que des loques humaines, sont embarqués dans 2 camions et leur parcours s'arrêtera ici, au Bois de Boudan, où ils furent sauvagement achevés. Vous connaîtrez la suite : Madame Henry, une habitante proche qui rentrait de son travail, fut témoin du drame. Elle alerta aussitôt la résistance locale. Un groupe avec le Ct Jean, responsable du secteur, se rend sur place à 6 heures du matin. Il découvre assez vite les 2 fosses avec les 31 corps mutilés et criblés de balles ; c'est l'horreur et la consternation. L'affreuse nouvelle fut aussitôt connue dans les milieux de la résistance et très vite de l'ensemble de la population. Au lieu de la peur que recherchait l'occupant, c'est au contraire un sentiment de haine et de vengeance qui nous galvanisa dans la poursuite de nos combats pour hâter la libération. Dès lors, et grâce aussi aux armes parachutées, la résistance dans le département comme dans toute la Bretagne, harcèle les 150.000 occupants allemands et les oblige à se battre sur place, sans pouvoir se rendre en renfort sur le front de Normandie.

Fin Juillet 1944, ce sont nos 18 Bataillons F.F.I. - F.T.P., soit près de 15.000 hommes qui passent à l'action, neutralisant l'occupant et permettant aux troupes alliées de traverser le département et d'arriver aux portes de Brest en 48 heures.

Certes nous avons payé très cher la reconquête de nos libertés. Pour notre seul département, près de 2000 résistants, patriotes, otages et civils ont payé de leur vie, dont la bonne moitié hélas, par la faute des traitres au service de l'ennemi. Ce fut aussi le cas pour 31 victimes dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire. Le souvenir de leur terrible calvaire restera à jamais gravé dans nos mémoires et dans nos coeurs. Ils ne sont pas morts en vain, ils nous ont donné la force et le courage de mener à bien notre combat libérateur ainsi le témoigne la déclaration du Général Marchall, Ct en chef des forces alliées en 1945. "La Résistance en Bretagne, disait-il, a dépassé toutes nos prévisions. C'est elle, qui en retardant l'arrivée des renforts allemands et en empêchant le regroupement des divisions ennemies à l'intérieur, a assuré le succès de nos débarquements. Sans vos troupes du maquis, concluait-il, tout était compromis !".

Jean Le Jeune.

AU CONGRÈS DE CHAMBÉRY

Résolution sur la "liberté" d'exalter la trahison

Ne pas accepter le jugement de la Cour européenne des Droits de l'Homme

Les délégués au congrès de l'A.N.A.C.R. réunis à Chambéry, ont été scandalisés en apprenant la décision d'un organisme dit "Cour européenne des Droits de l'Homme"(1).

Nous rappelons que, par arrêts de la Cour d'Appel et de la Cour de Cassation, l'A.N.A.C.R. et le C.A.R. ont obtenu la condamnation de Jacques Isorni (avocat de Pétain) et de François Lehideux (ministre du gouvernement de Vichy) pour apologie du condamné à mort Philippe Pétain. Les juges n'ayant fait qu'appliquer les lois françaises qui permettent ce verdict.

Le 23 septembre 1998, la "Cour européenne des Droits de l'Homme" a condamné la France à verser 100.000F. aux héritiers d'Isorni et Lehideux pour punir la justice française d'avoir porté atteinte à la liberté d'expression, **en l'occurrence d'exalter la trahison !**

Ce jugement intervient au moment ou l'Assemblée européenne autorise la justice allemande à poursuivre Le Pen pour avoir tenu des propos niant les crimes nazis.

Les délégués demandent aux hautes autorités françaises de trouver les formes nécessaires pour ne pas accepter le jugement de la dite "Cour" des Droits de l'Homme, en contradiction avec la juridiction de notre pays.

(1) A ne pas confondre avec la Cour de Justice de Strasbourg.

17 juin 1944

ATTAQUE D'UN CAMION DE FELDGENDARMES A LA LANDE DE PLOBEZRE

Un des faits marquants parmi les actions menées par la Résistance dans le canton de Lannion fut l'attaque d'un camion de feldgendarmes à la Lande en Plouhezre par un groupe de FTPF. Cette opération a mis en évidence, que sans l'appui de la population civile rien ne fut possible (renseignements, hébergement, silence des témoins, cache après une opération menée...).

D'après MAURICE pseudonyme de Corentin ANDRÉ, qui dirigea l'opération :

"La décision de mener une expédition punitive contre les tortionnaires et tueurs aux ordres du lieutenant chef de la prévôté de la 266e division de la whermacht et tortionnaire de la Pépinière à Plouaret avait mûri au fil des événements: rafles de Plouaret, du Dresnay, de Perros-Guirec ; combat de Kerguiniou en Ploubezre ; exécutions de Servel...

Nous disposons d'un élément précieux et efficace en la personne de Madame PINSON institutrice à l'école publique de Kérauzern en Ploubezre, distante du bourg d'environ 4 km, qui nous donnera tous les renseignements utiles."

Dans son livre "Mémoires d'un Partisan Breton", le Commandant ALLAIN pseudonyme de Louis PICHOURON relate cet événement, d'après un résumé de Corentin ANDRE.

"Dans la matinée de 17 Juin je fus prévenu du passage d'un camion de feldgendarmes venant de Plouaret. Celui-ci se dirigeait sur Lannion où s'effectuait, au camp d'aviation, une réquisition générale de véhicules. Nous décidons l'attaque de ce camion lorsqu'il sera sur le chemin du retour, le soir même, entre Ploubezre et Kerauzern, au lieu dit La Lande en Ploubezre.

Nous quittons la ferme EVEN, près du Quinquis, vers 20 heures. Le groupe est composé comme suit : "PETIOT" pseudonyme de Jacques GUENNEC, Jean QUERE originaire de Ploubezre et servant de guide, Jean LE BIHAN. Le petit détachement est encadré par MAURICE pseudonyme de Corentin ANDRE et FRANTZ, un antifasciste Autrichien déserteur de l'armée hitlérienne.

Notre armement consistait en trois mitraillettes, un pistolet et FRANTZ avec son fusil Mauser emporté lors de sa désertion le 27 mai 1944.

Après une marche de deux heures à travers la campagne, car nous devions éviter la route de Lannion, la voie ferrée et les fermes, nous arrivons en vue du clocher de Kerauzern et traversons la voie ferrée qui, à cet endroit, est parallèle à la route et séparée de celle-ci par une centaine de mètres. Notre dispositif de combat est rapidement pris. J'invite une fermière que notre manège semblait intéresser à dégager des lieux.

A l'instant même où je perçus le bruit d'un camion, nous étions postés en tirailleurs, à trois mètres l'un de l'autre, sur le talus bordant la route et bien dissimulés dans les fougères.

J'étais à l'extrémité nord du dispositif et j'apercevais le virage à une cinquantaine de mètres d'où devait déboucher le camion. La fermière se dirigea rapidement vers le virage. Au moment où elle allait l'atteindre, je la vis lever les bras au ciel et faire des signes désespérés au camion. Ce geste me laissa supposer que c'était un camion Français et pas encore celui que nous attendions. Je l'aperçois dans le crépuscule, il approche, il ralentit, il est maintenant à vingt mètres.

C'était bien le camion boche. Je distinguai les casques. Il est à dix mètres, il va s'arrêter. Il est là à nous toucher.

Le canon de ma mitraillette bloqué dans une fourche d'arbuste, je lance ma première rafale dans la cabine.

Aussitôt se déchaîne le concert des rafales rageuses des mitraillettes, ponctué par des coups plus sourds du Mauser de FRANTZ. Le camion est arrêté, en un clin d'oeil nous sommes debout, le dominant; du haut du talus la grêle de projectiles plonge sur les colliers de chien (allusion aux colliers portés par les soldats allemands).

Une vingtaine de soldats allemands n'ont pu esquisser un seul geste de défense ; on les vovait s'écrouler comme des pantins sous les balles reçues presque à bout portant.

On n'entendait plus que le râle des mourants lorsqu'on se préparait à sauter dans le camion pour récupérer les armes de nos adversaires. Niais nous fûmes surpris par l'arrivée d'un side-car, puis d'un autre camion chargé de boches. Le premier reçut une rafale et alla plonger dans le fossé, mais les occupants du deuxième camion mirent pied à terre et se déployèrent dans les champs.

Etant inférieur en nombre, je commandais le repli derrière la voie ferrée.

La nuit était tombée, ce qui favorisa notre retraite ; dans la nuit, l'ennemi ouvrit le feu dans notre direction mais n'osa pas se lancer à notre poursuite.

A une heure du matin nous avons réintégré nos bottes de paille, après un bon casse croûte offert par le père EVEN pour la circonstance.

Les feldgendarmes tortionnaires de Plouaret et leur Lieutenant criminel de guerre, appelé "Le boucher de Plouaret", venaient de payer leur dette pour les atrocités et les forfaits qu'ils avaient perpétrés au maquis de Kerguiniou et ailleurs.

Les blessés allemands seront transportés à Plouaret puis transférés dans l'hôpital militaire allemand de Pédernec. Le nombre de morts allemands est difficile à évaluer, car les occupants ne publiaient jamais de bilan des opérations
réalisées par la Résistance. Mais à 10 mètres, projeter sur un objechf à l'arrêt 200 projectiles cela fait habituellement beaucoup de dégâts, on peut penser qu'il y eut 25 allemands blessés ou tués.

COMMENTAIRES DE CORENTIN ANDRE

"Commence pour la famille LE MORVAN une période hallucinante où elle fera preuve d'un courage et d'une fermeté admirable. Marie la fille ainsi a reconnu un des membres de l'expédition, Jean QUERE un voisin.

Le père indique la conduite à tenir: "Ce ne sont pas des gens du pays". Les parents et les 3 adolescents ne céderont pas aux interrogatoires et aux menaces, il n'y aura pas de représailles contre la population."

Précisions :

Le boucher de Plouaret s'appelait MEITTEI.

D'après des témoins, le camion réussit à rejoindre Plouaret, il arrive près de la gare, les Allemands entrent brutalement dans un café qui est fermé à cette heure, ils sont très excités, ils interdisent aux occupants qui sont des femmes exclusivement de sortir. Malgré tout dans le camion de nombreux corps étendus en désordre et visiblement morts sont vus de façon très distincte.

Le lendemain une traînée de sang était visible sur la route en partant de la Lande.

Le complice du boucher de Plouaret, le bourreau, s'appelait ALFRED, de nationalité luxembourgeoise, il est vu quelques jours plus tard, des pansements dissimulent des plaies sur son visage et un bras est en bandoulière.

L'endroit exact de l'embuscade se situait à côté d'une forge tenue par Jean JEGOU, à environ 300 mètres du lieu dit la Lande en direction de Ploubezre.

Corentin ANDRÉ, appelé par ses hommes le Capitaine MAURICE dirigea les opérations de libération du secteur Lannion, Perros-Guirec du 5 au 10 Août 1944.

LA RESISTANCE RECONNAISSANTE

Comité Départemental des Côtes-du-Nord de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.).

Diplôme de reconnaissance pour service rendu à la Résistance.

A Monsieur LE MORVAN Emile, son épouse née Angèle LE MERDY et leurs enfants : Marie 16 ans, Joseph 15 ans, Odette 14 ans.

Ce Samedi 17 Juin 1944, reste gravé dans les mémoires de la famille LE MORVAN de La Lande en Ploubezre.

Les faits : "Soudain vers 21 heures, surgissent 5 hommes du maquis, à l'instant même ou pointe le camion de feldgendarmes.

En quelques secondes ceux-ci sont totalement cloués sur leurs sièges par des rafales d'armes automatiques, et des balles de fusil.

Le side-car de l'officier qui suit subit le même sort. Aucune réaction ne parviendra des véhicules."

Le chef de la prévôté de la 266ème division de la Whermacht et son équipe de tueurs viennent d'expier leurs crimes :

- Les patriotes fusillés la veille à Servel.
- Les fusillés de Ploufragna (originaires du secteur), le 6 Mai.
- La rafle du Dresnay en Loguivy-en-Plougras le 13 Mai.
- Le combat de Kerguiniou en Ploubezre, le 23 Mai.
- La rafle de Perros-Guirec le 4 Juin.
- L'arrestation de l'équipe du père BOULARD à Plougrescant, dont on ne retrouvera jamais les dépouilles.
- et d'autres crimes...

Les hommes du maquis se retirent avant l'arrivée de l'escorte cycliste.

Malgré les conseils des maquisards, les LE MORVAN décident de rester sur place, avec un cran et une ténacité exceptionnelle, tous les 5, adolescents compris, maintiendront qu'ils ne connaissent absolument aucun des hommes du maquis (alors qu'ils en ont reconnu deux). Inutile de dire par quels moments pénibles ils eurent à passer, avant que grâce à eux l'idée de représailles coutumières ne soient abandonnées.

Textes recueillis par Serge TILLY.

LANGOAT

UNE STÈLE POUR SE SOUVENIR



Le 24 avril restera gravé dans la mémoire de beaucoup de Langoataises et Langoatais avec l'inauguration de la place du bas du bourg, de la stèle de la déportation et la dénomination de l'école publique.

Cette journée était placée sous la présidence du Sous-Préfet Dominique Fretot, en présence de MM. Resnault, sénateur honoraire, Michel Bataille, conseiller général, des maires des communes voisines, d'Augustin Le Loarer, président départemental des anciens combattants, de Thomas Hillion, président départemental de l'ANACR, et de nombreux invités. Pas moins de 16 drapeaux représentaient les associations patriotiques de la commune de Langoat et des environs.

Orchestrées par Pierre Le Berre, président de l'ANACR, les différentes cérémonies se sont déroulées à la perfection en respectant le timing. Celles-ci ont commencé au bas du bourg par l'inauguration de la stèle René Cassin offerte par Jean Le Roy, premier adjoint et vice-président de l'UFAC.

Tous les participants ont défilé derrière la fanfare de Pleumeur-Bodou jusqu'à l'école du regroupement pédagogique intercommunal (Langoat, Lanmérin et Quimperven) pour la découverte de la plaque portant le nom de Pierre Le Grand, premier recteur d'académie laïque de l'Ouest.

La troisième cérémonie s'est tenue dans le jardin de la mairie où Paul Le Gac et François Le Cozannet ont découvert la stèle érigée à la mémoire de François-Marie Le Gac et de Mme Cozannet. Maurice Pellan, président de l'UNADIF (union nationale des déportés et anciens internes et leurs familles) a rappelé ce que fut leur engagement et leur action dans la Résistance ; M. Le Gac et Mme Le Cozannet ont été arrêtés par la Gestapo les 5 et 6 mars 1942.

Le 27 juillet 1942, le tribunal militaire allemand condamna Mme Cozannet à la déportation. Après avoir été à Ravensbruck puis dans le camp de Mauthausen et le sinistre camp mouroir de Bergen-Belsen, elle meurt épuisée devant la porte du block.

"Cette stèle, souligne M. Pellan, rappellera aux jeunes générations que Mme Le Cozannet et M. Le Gac ont donné leur vie pour la Liberté..."

La dernière cérémonie s'est déroulée au monument aux morts où le sous-préfet a déposé une gerbe avec la participation du maire, Albert Le Corre.

Avant le vin d'honneur qui a été servi devant la mairie, le sous-préfet a adressé ses félicitations les plus vives et les plus sincères au maire Albert Le Corre et à ceux qui ont apporté un soin méticuleux au bon déroulement de la journée.

Yvette SIBIRIL

Officier de la Légion d'Honneur

Le dimanche 23 mai, devant la stèle qui rappelle l'épopée du réseau Shelburne, Yvette Sibiril a reçu la croix d'Officier de la Légion d'Honneur des mains de Marguerite Dupré qui fut sa compagne à Ravensbruck.

Née en avril 1924 au bourg de Tréhivan où ses parents étaient commerçants, Yvette Guéguen était auxiliaire à la mairie et dès janvier 1944, elle adhéra au Front National. Elle a établi de fausses cartes d'identité et d'alimentation indispensables aux maquisards et aux équipages alliés descendus lors des raids sur Lorient et Saint-Nazaire.

La maison Guéguen servait de lieu de ravitaillement, de rendez-vous pour les Résistants et de boîte aux lettres. Yvette était convoyeur pour les maquisards de Callac et de Mail-Carhaix.

Les Allemands en furent informés et les sinistres miliciens firent ce qu'ils appelaient leur devoir. Avant son arrestation elle put avertir les Résistants qui réussirent à s'enfuir.

Soudain, une explosion retentit : la maison Guéguen est en feu. Son père et deux résistants périrent dans l'incendie. Interrogée, Yvette ne parlera pas.

Treize otages sont pris au hasard, dont elle-même, sa mère, et le maire de Tréhivan. Après avoir passé la nuit à l'école de Maël-Carhaix, puis à Guémené-sur-Scorff, elle est transférée à Pontivy, puis à Vannes ... et à Paris.

C'est après un séjour de trois semaines que ces déportés seront embarqués pour l'Allemagne et Ravensbrück. Sa mère y décédera en février 1945. Des treize otages, Yvette est la seule survivante avec Roland Beaules, déporté à Neuengamme.

Madame Marguerite Dupré a rappelé cette sinistre tragédie avant de lui remettre la croix d'Officer de la Légion d'Honneur.

Des allocutions furent prononcées par M. Jean Derrien, maire et conseiller général de Plouha, par M. Le Breton, président du conseil général des Côtes d'Armor, M. le député-maire de Lannion et M. le secrétaire général représentant M. le préfet des Côtes d'Armor.

Ajoutons que Yvette est l'épouse de Pierre Sibiril, membre de la section ANACR de Maël-Carhaix (lieutenant Pierrot du bataillon Guy Moquet).

A la veille du concours sur la Résistance et la Déportation, elle se rend dans les collèges pour perpétuer le devoir de mémoire et rappeler ce qu'elle a vécu.

"Les femmes dans la Résistance", Yvette l'a rappelé au cours du rassemblement de "La Pie". Elles firent preuve de courage alors que tant d'autres désespéraient ou collaboraient.

Le Président : J. DRILLET.



A PROPOS DE LA PARUTION EN BRETON
DU LIVRE DE LOUIS GUILLOUX
"LA MAISON DU PEUPLE"

Pierre PETIT, co-président de l'ANACR des Côtes d'Armor, membre du bureau de l'Association des Amis de Louis GUILLOUX, témoigne :

En lisant un article du 11/05/99 paru dans le journal "Ouest-France" sur la traduction en breton d'une oeuvre de Louis Guilloux, je suis atterré par la déformation de la pensée de l'écrivain par M. Yannick Pelletier, qui pense que Louis condamnant la Milice Perrot avait employé une forme lapidaire qui n'avait pas plu aux amis de l'ex P.N.B. Je suis bien heureux que cela ne leur ait pas plu mais c'était bien la pensée de l'intéressé ainsi que celle des **35000 maquisards bretons** qui permirent de libérer la Bretagne du Nazisme.

J'affirme sur mon honneur de Médaillé des Combattants Volontaires de la Résistance que Louis Guilloux devant mon père Pierre PETIT personnage que l'on retrouve très souvent dans son oeuvre l'ami, le camarade, l'intime de **l'écrivain Résistant** devant Pierre Houze et Hélène Chevalier député honoraire, j'affirme avoir entendu Louis nous dire que si Céline était un écrivain de talent, l'homme était un salaud, un fasciste raciste odieux qui avait osé écrire durant l'occupation de la France par les troupes nazies que le peuple juif était maudit et qu'il fallait le détruire par le fer et par le feu (les fours crématoires).

Quant à la milice Perrot, du nom de l'abbé perrot, prêtre collaborateur qui fut exécuté le 12 décembre 1943, il fut jugé, condamné à mort et exécuté par les services de renseignement du Général De Gaulle.

La milice perrot de son vrai nom la Bretonischer Waffenouer der S.S, participa à des opérations militaires contre les maquis d'Ille et Vilaine, Morbihan et Côtes du Nord, pratiquant la torture, le viol, le meurtre à l'école publique d'Uzel ; exécutant de nombreux résistants dont plusieurs femmes et jeunes-filles (Mireille Chrisostome) au champ des martyrs de la butte rouge en l'Hermitage Lorge.

Louis Guilloux connaissait tous les faits et s'il aimait profondément la Bretagne, sa culture, sa langue, ses monuments, son folklore, il ne pouvait supporter le comportement de cette horde barbare qui se disait "Autonomistes Bretons". et lorsqu'il est interviewé en 70 sur "Télé Bretagne" et qu'il dit "si l'autonomie c'est la milice perrot, ce n'est pas ma Bretagne, je n'en veux pas" la formule n'a rien de lapidaire, c'est la réalité de sa pensée et c'est aussi la mienne et celle de plusieurs centaines de milliers de Bretons.

Pierre PETIT.

PALMARÈS DU CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

La remise des prix a eu lieu au Lycée Anatole Le Braz de Saint-Brieuc, le 17 mai. Ce collège est l'un des rares établissements à être décoré de la Croix de Guerre pour faits de Résistance.

DEVOIRS COLLECTIFS

2ème catégorie : Classes de seconde, première et terminale
Réalisation d'un mémoire collectif

1er Prix : SERADIN Nicolas, Lycée Notre-Dame GUINGAMP
ex aequo, Lycée Sainte-Elisabeth Kersa PLOUBAZLANEC.

4ème catégorie : Classes de Troisième - Réalisation d'un mémoire collectif :

1er Prix : Collège Goas Plat PAIMPOL ;
2e Prix : Collège public PLOEUC -SUR-LIE (devoir n° 6)
3e Prix : Collège J.L. Hamon PLOUHA .
ex aequo : Collège St-Joseph PAIMPOL, Collège J. Richepin PLENEUF VAL ANDRÉ; Collège Sacré-Coeur LAMBALLE
4e Prix : Collège F. Clec'h BEGARD ;
ex aequo : Collège A. Le Braz ST-BRIEUC, Collège St-Joseph PAIMPOL ; Collège la Grande Métairie PLOUFRAGAN ; Collège St-Pierre PLOUHA.

DEVOIRS INDIVIDUELS

1ère catégorie : Classes de seconde, première et terminale
Réalisation d'un devoir individuel en classe :

1er Prix : FOULIARD Marion, Lycée Ste-Elisabeth Kersa, Ploubazlanec

3ème catégorie : Classes de Troisième - Réalisation d'un devoir individuel en classe :

1er Prix : PLESSE Aurélie, Collège Stella Maris ST-QUAY-PX
ex aequo : NICOLAS Guillaume, Collège Stella Maris ST-QUAY-PX
2e Prix : HERY Guillaume, Collège Stella Maris ST-QUAY-PX
ex aequo : BRIAND Anthony, Collège La Grande Métairie PLOUFRAGAN ; BILLESIMO Anne-Marie, Collège Croix de Pierre PLENEE JUGON.

PRIX SPÉCIAUX

Prix d'encouragement : Collège F. Lorant, MONCONTOUR
Collège C. Le Goffic, LANNION 5DEVOIR EN Breton).

PRIX DE LA VILLE DE ST-BRIEUC

Collège A. Le Braz, SAINT-BRIEUC

JURY NATIONAL

Les devoirs collectifs ci-dessous seront transmis au Ministère de l'Education Nationale pour être examinés par le Jury National :

COLLÈGE GOAS PLAT PAIMPOL :
CHARLES Nadine, HENRY Emelyne, COROUGE Julie, EVENOU Virginie, WERBROUCK Caroline, LASBLEIZ Cedric, LE BARS Erwan, LE NET Emile, PERRIN Charles, ROYAN Malika, CAOUS Aurélie, LORO Marie, COULOUARN Stéphanie.

ÉPOPÉE DU LIEUTENANT TED PETERSON COMMANDANT D'UN BOMBARDIER B 17

En avril 1943, avec le grade de "First Lieutenant", TED fut promu commandant de bord d'un bombardier B 17. Il reçut son affectation dans le 379e groupe de bombardiers à la base aérienne de KIMBOLTON. Le 29 mai 1943, l'escadrille reçut son premier ordre de mission en territoire occupé ...

A 23 ans, il se retrouva responsable de la vie de ses neuf hommes d'équipage : le copilote Jack Bourne (de Californie), le navigateur Woadrow P. More (de Baltimore Maryland), l'opérateur bombardier Jay Warren Rosa Ker (de Kansas City Missouri), l'opérateur radio John Scott (de Boulder Colorado), le mécanicien en chef et son assistant ainsi que trois mitrailleurs postés dans la queue de l'appareil et dans les tourelles de tir.

"... Je volais sur l'aile gauche du chef d'escadron et son avion fut frappé de plein fouet, des débris d'appareil volaient de toutes parts et il semblait que des morceaux de corps s'y mêlaient ; ceci se passa en un éclair ... Une ou deux secondes plus tard une explosion se produisit à côté de moi et ouvrit un trou de la taille d'une baignoire dans l'aile de mon appareil, les deux moteurs s'enflammèrent. Sans réaliser que le chef d'escadrille était en train de perdre de l'altitude, nous restâmes en position avec lui jusqu'à ce que nous eûmes quitté le reste du groupe, nous étions ce que les chasseurs allemands recherchaient : un B 17 en perdition ..."

Les Messerschmidts prirent Ted PETERSON en chasse ; le B 17 fut à nouveau touché et un troisième moteur explosa. Ted déversa sa cargaison de bombes sur la cible et essaya de rejoindre le groupe.

Mais bientôt il s'avéra impossible de continuer à voler en formation en raison du manque de puissance du seul moteur en fonctionnement.

"Je pris donc la décision que je ne perdrais pas l'avion dans l'océan, je décidai donc de couper à travers la "péninsule brestoise" et je crois que c'est cette décision qui nous sauva la vie".

Bientôt le bombardier de Ted fut retrouvé et pris en chasse par un escadron de F.W. 190. Constamment mitraillé, l'appareil approchait maintenant de la Manche à basse altitude.

Les autres B 17 de son escadrille le suivaient haut dans les airs et tentaient d'écarter les Messerchmidts avec toute la puissance de feu de leurs quinze mitrailleuses par appareil.

Alors sans attendre de savoir si la forteresse volante allait exploser ou non, Ted prit la décision de faire évacuer l'équipage ; le signal d'évacuation retentit et tous les occupants de la cabine avant sautèrent.

Ted boucla le harnais et s'apprêta à sauter quand il s'aperçut que quelques hommes restaient à bord. Il comprit que ceux-ci n'avaient pas entendu la sirène d'évacuation. En effet un éclat d'obus avait emporté toutes les commandes et les circuits électriques en direction de la queue de l'appareil.

... Deux mitrailleurs sautèrent mais quand il revint à la porte de parachutage Ted aperçut John Scott, blessé par un obus de DCA. Avec son couteau, Ted parvint à extraire le morceau de métal et aida le blessé à sauter. Il restait encore un homme à bord qui se tenait à la porte par peur du vide mais Ted lui envoya un solide coup de pied, le projeta dans les airs et il s'élança aussitôt après lui.

"Quand le parachute s'ouvrit et que je me remis du choc, un Messerchmidt tournait autour de moi. Le pilote me fit signe de la main puis s'éloigna".

Avant de toucher le sol Ted aperçut un joli petit village autour d'un clocher de granit, un port tranquille et une mer étincelante qui bordait l'ensemble.

John Scott se posa au beau milieu d'une cour de ferme La Ville Neuve en Plourhan. Eugène Le Doré accourait à son secours, le transporta dans sa maison et cacha le parachute dans une lessiveuse qui chauffait sur le feu de la cheminée.

Un groupe d'Allemands fit aussitôt irruption dans la ferme mais John Scott était bien caché. Eugène Le Doré le remit ensuite à Louis Mingrey.

Ceci est la version que l'on trouve dans le livre de Mathieu Petitjean, à propos d'Eugène Le Doré et de la ferme de la ville neuve d'en haut à Plourhan.

Pour le livre écrire "A l'Abri de la Ronce Bénie" - 22410 SAINT-QUAY PORTRIEUX.

MAËL-CARHAIX/CALLAC
RESTONS VIGILANTS

Le 25 Avril 1999, la France entière commémorait le 55e anniversaire de la fin de la tragédie vécue par tous les Déportés dans les bagnes nazis au cours de la guerre 1939-1945.

Une journée nationale de la Déportation et du Souvenir, organisée dans toutes les Communes de France par les élus, les associations patriotiques, était suivie par la population appelée à se rassembler au Monument aux Morts. Une lettre de M. le Ministre des Anciens Combattants était lue pour que cette période tragique de notre Histoire ne soit pas oubliée.

Les cérémonies qui ont été organisées se sont déroulées dans la dignité et le recueillement.

Cependant, il y a eu certains cas qui méritent d'être signalés pour leur outrance provocatrice à l'égard des victimes déportées.

Voici des faits précis qui se sont produits à SAINT-SERVAIS (Côtes d'Armor) le 25 Avril 1999, Journée Nationale de la Déportation.

Un groupe de personnes, des mouvements autonomistes bretons, ont organisé ce même jour - le 25 Avril, donc - une cérémonie religieuse (messe en breton) en l'église paroissiale de SAINT-SERVAIS, pour commémorer le 120e anniversaire de la naissance d'un personnage tristement célèbre pour ses actes anti-français pendant l'occupation. Ceci avait eu pour conséquence sa condamnation à mort et son exécution par la Résistance en Août 1944.

Une plaque commémorant sa mort a été dévoilée sur sa tombe...

Un pèlerinage sur le lieu de son exécution a été envisagé par les participants organisateurs de cette cérémonie particulière... mais n'aurait pu avoir lieu, interdit par le propriétaire du site...

Une telle cérémonie ressemble à une insulte pour nos camarades disparus, dans sa composition physique, mais aussi par le masque de la foi qui a servi à abuser d'honnêtes gens, peu ou mal informés, de ce qui motivait les organisateurs de ce rassemblement; la bonne foi des gens de la région désirant assister à une messe célébrée en langue bretonne n'est pas mise en cause.

Pour répondre à une telle provocation, nous avons organisé une manifestation patriotique devant le Monument aux Morts de la localité.

Les familles de déportés, les Résistants et la population ne souhaitent pas que de tels faits se reproduisent. Nous resterons, avec les AMIS DE LA RÉSISTANCE vigilants. Les négationistes et les faussaires de l'Histoire nous trouveront sur leur route.

Valentino BERTRAND
Vice-Président.

MESSAGE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RÉSISTANCE

Ce message a été lu par notre camarade Valentin BERTRAND.

"Aujourd'hui, 25 Avril 1999, nous sommes réunis ici, à SAINT-SERVAIS, pour honorer la mémoire de nos camarades disparus dans les bagnes nazis au cours de la guerre 1939/1945.

Notre devoir d'Anciens Combattants de la Résistance est de rappeler le combat et le sacrifice de tous ceux qui ont donné leur vie pour la liberté en luttant contre l'occupant nazi et ses valets. Nous sommes les témoins et acteurs du combat inégal qu'il fallait mener face à une armée allemande aidée dans sa besogne par quelques individus qui sont le déshonneur de la France. Ceux-là sont rejetés par l'Histoire à tout jamais.

Après nous, les "AMIS DE LA RÉSISTANCE", réunis dans leur Association, reprendront le flambeau. La flamme de la Résistance ne s'éteindra pas. Les idéaux définis dans le programme du Conseil National de la Résistance, constitué sous l'égide de Jean MOULIN le 27 Mai 1943, continueront.

Nous dénonçons avec force les tentatives de démolition des Institutions républicaines par les héritiers du pétainisme, de la collaboration avec les nazis, surtout des autonomistes bretons devenus négationistes.

Nous n'admettrons jamais que des faussaires et négationistes de l'Histoire salissent la mémoire de ceux qui sont l'honneur de la France.

Les lois de la République prévoient de réprimer toute apologie du nazisme, de la trahison et du racisme.

Nous restons vigilants, par respect pour nos camarades disparus, pour la Liberté et pour la Paix."

16 JUILLET 1944 :
SEPT PATRIOTES SONT FUSILLÉS
A GARZONVAL EN PLOUGONVER

Le 16 juillet 1944, à BOURBRIAC, sept patriotes français sont entassés dans une camionnette à cochons où grimpent aussi les miliciens du traitre Pétain, en armes.

Les feldwebels de la gestapo prennent place dans deux voitures légères.

Le triste convoi s'ébranle. Les nazis et leurs comparses français recherchent un "repaire" pour perpétrer leur crime.

Au croisement d'un petit chemin et d'une voie ferrée, le convoi stoppe. Le cadre se prête à la besogne qui va être accomplie, à quelque dizaines de mètres du village de Garzonval.

Nos sept camarades sont jetés à terre.

L'un des monstres tire une balle dans la nuque tandis que d'autres font basculer les corps dans une fosse improvisée.

Sept coups de feu, sept balles dans la nuque, sept martyrs de plus ...L'assassinat a duré un quart d'heure.

Chaque année, la cérémonie de Garzonval réunit une assistance de plus en plus fournie : élus, associations patriotiques, porte-drapeaux, parents des victimes, population recueillie et émue.

La cérémonie du 55e anniversaire aura lieu le 16 juillet.

Un vibrant appel est lancé à tous afin que cette manifastation 1999 démontre plus que jamais que le flambeau de la Résistance n'est pas éteint et ne s'éteindra pas.

MÉMORIAL DE LA PIE EN PAULE

La cérémonie organisée chaque année pour la commémoration des durs combats qui eurent lieu à LA PIE EN PAULE le 29 Juillet 1944 se déroulera LE DIMANCHE 25 JUILLET.

Les horaires et le détail de la cérémonie seront communiqués par la presse locale en temps utile.

A l'occasion du 55e anniversaire, un panneau d'information, rappelant la tragédie et explicant le déroulement des combats, sera dévoilé.

L'Harmonie du Poher prêtera son concours.

D'ores et déjà, nous appelons les Associations patriotiques, avec leurs porte-drapeaux, à venir nous rejoindre afin de donner à cette manifestation tout l'éclat qu'elle mérite.

Le Président, Yves BOURNOT.

NOS CAMARADES DISPARUS

◆ GOUAREC : René LOYER

René LOYER nous a quitté à l'âge de 77 ans, suite à une longue maladie, fidèle adhérent de l'ANACR , il a participé aux combats dans le groupe de Le Noane Albert à Corlay. Engagé volontaire pour la durée de la guerre dans le Bataillon du premier régiment R.T.A.B.

◆ Albert LE MENER

Albert LE MENER nous a quitté, enlevé brutalement aux siens à l'âge de 75 ans, fidèle adhérent de notre comité de l'ANACR, il était le bout en train de nos repas à l'occasion de nos Assemblées générales qu'il animait avec les chansons de Jacques Brel, qu'il interprétait avec beaucoup de talent. Il faisait partie du groupe de Jean Audren de Mur-de-Bretagne, avec qui il participa à la Libération de notre secteur. Engagé volontaire pour la durée de la guerre, il continue le combat sur le Front de Lorient.

◆ Roger MELSCOËT

Le 6 avril 1999 ont eu lieu à Plélauff les obsèques civiles de notre camarade Roger Melscoët. Une foule nombreuse l'a accompagné à sa dernière demeure. Précédé de 8 drapeaux des A.C. 39-45, des A.C. de la Résistance, des déportés et des évadés, une double haies de gerbes de fleurs accueillaient le cercueil de Roger drapé aux couleurs de la France.

Monsieur le Maire de Plélauff, Marcel Le Pause retraça ce que fût le parcours civil de notre ami depuis son enfance, sa vie professionnelle, familiale et associative avant de connaître la longue maladie.

Après le maire, c'est notre président de l'ANACR, Jean Le jeune qui retraça la participation de son ami à la lutte dans la Résistance, très jeune, il avait 16 ans quand il fût arrêté une première fois, le 18 mai 1944 en même temps que son employeur Louis Allenou, responsable local de la Résistance. Atrocement torturé pendant deux heures par la Gestapo et la Milice aux ordres, il aura l'avant bras et le poignet fracturés et des blessures à la tête.

Interné au camp Marguerite à Rennes, il restera plusieurs jours sans soins mais toujours interrogé ; faute de preuve, il sera libéré le 27 juin. Après quelques jours de repos, il rentre dans la clandestinité dans le groupe F.T.P. de Basile Bernard et reprend le combat, il sera à nouveau arrêté le 10 juillet à Plounévez-Quintin, porteur d'objets très compromettants ; pendant que les Allemands vérifient ses faux papiers, il enfourche son vélo er réussit, malgré les tirs allemands à s'enfuir sans être touché.

Le 5 août, le jour de l'arrivée des Américains, il capture deux Allemands isolés à Bon-Repos qu'il remet à la première colonne américaine qui débarque sur notre secteur déjà libéré par la Résistance.

Jean Le jeune rappelle qu'il a eu le grand honneur et la joie de lui remettre, il y a quelques années, l'ordre national du mérite à l'occasion d'une simple mais très émouvante cérémonie organisée par la municipalité de Plélauff, entouré de sa famille et de ses amis.

Au nom de l'ANACR et de la FNDIRP notre ami adresse à la famille ses condoléances attristées et sa profonde amitié. Après une minute de recueillement, le chant des Marais et le chant des partisans étaient écoutés dans un silence plein d'émotions.

Roger était titulaire de l'ordre national du mérite, de la croix de guerre, de la croix des combattants volontaires de la Résistance, la médaille des internés, des blessés de guerre, des évadés et de la commémorative.

◆ GLOMEL : Germain MORVAN

Notre camarade nous a quitté le 18 mars dans sa 82e année. Germain est incorporé en 1937, service militaire oblige. Pendant cette période passée dans de mauvaises conditions, Germain contracte une grave maladie qui l'handicapera toute sa vie.

Début 1944, il est contacté par la Résistance. Menuisier de métier, il profite de cette boîte à outils sur le dos ou sur le porte-bagage de son vélo pour rendre de nombreux services à la Résistance aux environs de Glomel. Germain faisait partie du groupe quand le camarade Faliguero tomba sous les balles allemandes dans le bourg de Glomel.

Il était membre de l'ARAC et de l'ANACR.

◆ PLOUNEVEZ-QUINTIN : Alexandre EVEN

Notre camarade nous a quitté le 20 mars, à l'âge de 79 ans, après une très longue maladie.

En 1943, Alexandre est désigné pour le S.T.O. Refusant le travail obligatoire, il entre dans la clandestinité et trouve le chemin de la résistance au groupe F.T.P. de Saint-Nicolas du Pelem auquel il participe activement.

Après la Libération, il s'engage pour la durée de la guerre. Affecté au 1er bataillon de transport Auto-Bretagne, il est démobilisé fin juin 1945.

Après M. Gauthier, adjoint au maire qui retraça son parcours professionnel et familial, Jean Le Jeune, président de l'ANACR départemental, évoqua son passé de résistant.

◆ SAINT-BRIEUC : Joséphine MEHAUTE

C'est avec émotion que les Résistants de l'ANACR ont appris le décès de Joséphine MEHAUTE dite PHINON.

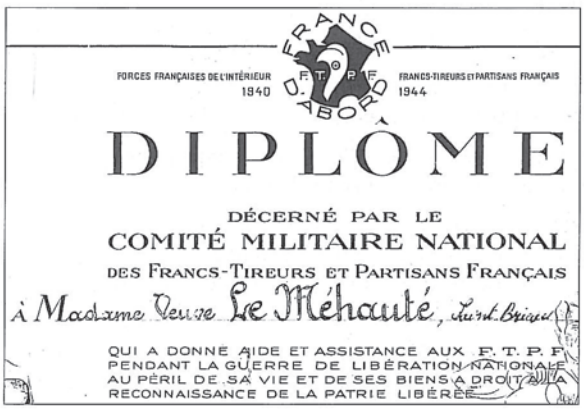
La famille Méhauté exploitait une ferme à Plouvara au lieu-dit "Le Petit Couéco". La petite habitation était le lieu de rendez-vous des Résistants et des maquisards qui venaient se ravitailler et prendre livraison d'armes parachutées aux alentours de Plouha. Les containers étaient récupérés par Henri, fils de "Phinon" et transportés en charrette.



C'est du "Petit Couéco" que partirent Max Le Bail et ses compagnons pour réaliser l'impossible : libérer les Résistants de la prison de Saint-Brieuc. La mission fut couronné de succès.

En septembre 1944, "Phinon" avait reçu le diplôme d'honneur décerné par le Comité militaire national des F.T.P.F. des mains de Charles Tillon.

Notre amie était titulaire de la croix du combattant, de la C.V.R.



FRANCE D'ABORD

FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR 1940 — F.T.P.F. — FRANCS-TIREURS ET PARTISANS FRANÇAIS 1944

DIPLÔME

DÉCERNÉ PAR LE COMITÉ MILITAIRE NATIONAL DES FRANCS-TIREURS ET PARTISANS FRANÇAIS

à Madame Veuve Le Méhauté, Saint-Brieuc

QUI A DONNÉ AIDE ET ASSISTANCE AUX F. T. P. F. PENDANT LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE AU PÉRIL DE SA VIE ET DE SES BIENS A DROIT A LA RECONNAISSANCE DE LA PATRIE LIBÉRÉE

AUX FAMILLES DE NOS CAMARADES DISPARUS NOUS PRÉSENTONS NOS SINCÈRES CONDOLÉANCES

NE CHERCHEZ PLUS

les clés de votre habitat

LORIENT LARMOR-PLAGE PLOEMEUR QUÉV EN LORIENT LARMOR-PLAGE PLOEMEUR Q UÉVEN LORIENT LARMOR-PLAGE PLOEMEU R QUÉVEN LORIENT LARMOR-PLAGE PLOE MEUR QUÉVEN LORIENT LARMOR-PLAGE P LOEMEUR QUÉVEN LORIENT LARMOR-PLA GE PLOEMEUR QUÉVEN LORIENT LARMOR- PLAGE PLOEMEUR QUÉVEN LORIENT LARM OR-PLAGE PLOEMEUR QUÉVEN LORIENT L ORIENT LARMOR-PLAGE PLOEMEUR QUÉVEN LORIE PLAGE PLOEMEUR QUÉVEN L PLOEMEUR QUÉVEN LORIENT LARMOR-PLAGE PLOEMEUR QUÉV EN LORIENT LARMOR-PLAGE PLOEMEUR Q UÉVEN LORIENT LARMOR-PLAGE PLOEMEU R QUÉVEN LORIENT LARMOR-PLAGE PLO MEUR QUÉVEN LORIENT LARMOR- PLAGE P LOEMEUR QUÉVEN LORIENT LARMOR-PL AGE PLOEMEUR QUÉVEN LORIENT LARMO

Votre pavillon et son terrain, ou votre appartement vous y attendent...

le foyer d'ARMOR

21, rue Jules Legrand - 56100 LORIENT
Téléphone 02 97 64 22 70

"AMI ENTENDS-TU"

- Rédaction -Maquettes - Photos : Jean MABIC
- Trésorerie - Administration : Denis GRENIER
- Fichier - Routage : Armand GUEGAN

LE RELAIS DE STRASBOURG
SAINT-MARC - 56380 GUER

Grandes Salles pour :
MARIAGES - BANQUETS
SEMINAIRES - REUNIONS

Tél. 02 97 22 02 07



FONCIA ATLANTIQUE

Cabinets Lorientais associés :
Claude GREHAIGNE - SOGICOP

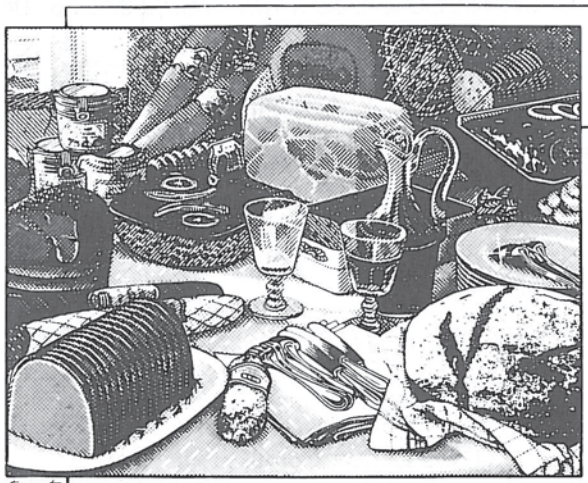
13-15, rue Auguste-Nayel
56325 LORIENT cedex
Tél. 02 97 21 26 75

4, rue Maréchal Joffre
56700 HENNEBONT
Tél. 02 97 36 43 33

Le Chêne d'Antan

Hervé DUCLOS
Maître Artisan Cuisinier
TRAITEUR

*Kermarec - **56240 BERNÉ***
Tél. 02 97 34 23 60



ONNO Bretagne

Siège Social, Services Commerciaux :

BP 52 - Route de Lorient
56302 Pontivy cedex
Tél. 02 97 25 06 30
Télex Onno Ptivy 730 959+

ONNO bretagne

Usines : Pontivy (Morbihan). Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine).

Directeur de la publication : ÉtienneCARDIET - ***Siège :*** 140, cité Salvador Allendé - 56100 LORIENT
Dépôt légal 1e Trimestre 1978 - Périodique inscrit à la CPPAP sous le N° 773 D 73 AC

Les Plus Belles Fleurs
INTERFLORA

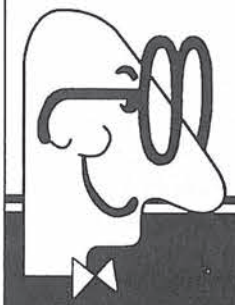
G. POIDEVINEAU

12, place Alsace-Lorraine — S.A.R.L. Succ.
LORIENT — **Tél. 02 97 21 05 56**

Transports GOULIAS Frères

LOCATION PELLETEUSES ET CHARGEURS

Rue Gérard Philipe - **LANESTER** - Tél. 02 97 76 16 54



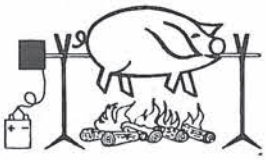
OPTIQUE DREUMONT

8, rue de Turenne
(le long de l'Eglise Saint-Louis)
LORIENT
☎ 02 97 21 07 79

Lentilles de contact

COCHOUI de COAT-ECUFF

Porcelet farci prêt à mettre sur le feu



Pour vos repas de famille, baptêmes, communions, mariages, d'entreprises, ou de copains.

FARCI A VOTRE GOUT

Prêtons gratuitement une broche

Venez découvrir notre charcuterie à l'ancienne

SUR LES MARCHÉS
de Moëlan , Lorient (Merville-Extérieur)
Hennebont, Quimperlé, Ploemeur

Téléphoner à Arzano
02 98 71 70 97

"AUX ARMÉES RÉUNIES"

E R A *distribution*

Articles pour militaires
Médailles - Décorations
ARMURERIE
(Expéditions)
Vêtements de chasse et de pêche
Coutellerie
Cadeaux

Remises au adhérents de L'A.N.A.C.R.

13, Rue Fénelon — LORIENT
Tél. 02 97 21 10 19

DUCLOS s.a.r.l.

Fabrique d'escaliers bois
MENUISERIE

Z.A. de Berné
56240 PLOUAY
Tél. 02 97 34 20 06

FRÈRES

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

HOTEL DE LA VALLÉE

CAFÉ - RESTAURANT - BAR
CONFORT — TERRASSE

Bernard QUILLERE

56 SAINT-NICOLAS-DES-EAUX - Tél. 02 97 51 81 04

NOUS PARTICIPONS A L'ANIMATION ET AU DÉVELOPPEMENT DU MORBIHAN

CRÉDIT AGRICOLE DU MORBIHAN

Le bon sens en action

à LANESTER

164 bis, rue Jean-Jaurès - Tél. 02 97 85 15 66

gan ASSURANCES
L'ÉNERGIE DE TOUS LES PROJETS

BRISSON
ASSURANCES
TOUTES BRANCHES

PARTICULIERS - ENTREPRISES - PLACEMENTS

34, rue Lazare Carnot - LORIENT
Tél. 02 97 21 07 71 - Télécopie 02 97 21 99 21

Imp. Gautier - Le Gall - Lanester